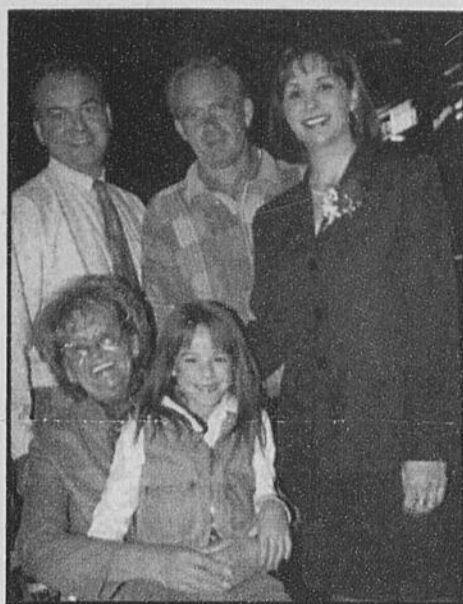


LES SPORTS



Le Fonds du sport et du loisir sherbrookois est bel et bien lancé



Thibault sauve les meubles



- CAHIER C



ÉLECTIONS provinciales 1998



- **Charest somme Chrétien de se tasser**
- **Bouchard promet de geler les frais de scolarité (D1)**

Chasse aux chevreuils



La SQ et les agents de la faune seront omniprésents (A7)

Météo / A2

VARIABLE



8

↑ 6h23 ↓ 16h37



CHEZ J.M. ASBESTOS

De l'air frais pour la mine souterraine



Imacom-Daguerre, Claude Poulin

Le président-directeur général de J.M. Asbestos, Bernard Coulombe, a remis au vice-premier ministre Bernard Landry une statuette représentant un travailleur minier, faite d'amiante. La garantie de prêt accordée par le gouvernement québécois permettra à J.M. Asbestos de poursuivre les travaux d'aménagement de la mine souterraine qui doivent être complétés en l'an 2000.

Sylvie PION

Asbestos

La compagnie minière J.M. Asbestos peut poursuivre la construction de sa mine souterraine essentielle à sa survie.

Le gouvernement du Québec lui accorde une garantie sur un prêt de 65 millions \$ pour poursuivre les travaux. Cette garantie de 70 pour cent du montant du prêt permet de préserver 460 emplois dans l'entreprise et de rappeler progressivement 125 employés mis à pied.

Voilà ce qu'ont annoncé hier matin le vice-premier ministre d'Etat de l'Economie et des Finances, M. Bernard Landry et la ministre déléguée aux Mines et aux Terres, Mme Denise Carrier-Perreault. Accompagné du président-directeur général de J.M. Asbestos Bernard Coulombe, les deux ministres ont révélé la bonne nouvelle devant plusieurs travailleurs miniers.

Octroyée en vertu du Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi d'Investissement-Québec, la garantie de prêt permet à J.M. Asbestos de poursuivre les travaux débutés en 1996 et ainsi être prêt lorsque la crise asiatique sera terminée.

«Avec la garantie de prêt accordée par Investissement-Québec, J.M. Asbestos pourra poursuivre son projet dans lequel elle investira 129 mil-

lions \$. C'est un projet capital pour la survie des opérations de la mine Jeffrey, qui a subi le contre-coup de la conjoncture internationale», affirme Bernard Landry.

Un emprunt de 25 millions \$ plus élevé que prévu

La compagnie a été sévèrement touchée par la crise asiatique. Exportant plus de 60% de sa production vers l'Asie, J.M. Asbestos a été confrontée à une diminution importante de ses ventes, ce qui a du même coup ralenti son projet de développement. Plusieurs clients ont annulé ou réduit leurs commandes de fibres d'amiante en raison de la dévaluation de leur monnaie et du ralentissement dans les secteurs de la construction.

Les revenus étant moindres que ceux prévus initialement, la compagnie doit contracter un prêt plus important pour réaliser ses travaux visant à passer de l'exploitation d'une mine à ciel ouvert à une mine souterraine.

«Les ventes ont été de 177 000 tonnes au lieu de 210 000 et en 1998 elles sont estimées à 120 000 tonnes. Conséquemment, le plan financier révisé demande un emprunt de 65 millions \$ au lieu de 40 millions \$ originalement prévu. Or, nos banquiers calculent que la compagnie n'a pas assez de garanties avec ses actifs nets réalisables pour sécuriser un tel montant. C'est pourquoi nous avons demandé au gouvernement du Québec de l'aide sous forme de garantie partielle de prêt afin de

pouvoir continuer le projet qui est vital à la continuité des opérations minières Jeffrey», explique M. Coulombe.

Le président soutient que la construction de la mine, débutée en 1996, sera complétée en l'an 2000.

En raison de la baisse temporaire des ventes due à la crise financière et économique en Asie de l'Est, la compagnie a ralenti la progression des travaux de construction de la mine d'une année et a ajusté son niveau de production de fibres à environ 60% de sa capacité normale en réduisant le personnel, cadres et ouvriers, de 260 personnes sur un total de 710 personnes.

«Nous comptons présentement 450 employés, ce qui est une situation temporaire d'ajustement à la crise économique asiatique. Progressivement, le nombre d'employés devrait remonter à environ 600 quand les ventes reviendront à 200 000, 210 000 tonnes par année», signale M. Coulombe.

Les travailleurs miniers qualifient cette nouvelle d'excellente. Le président du Syndicat national de l'amiante d'Asbestos, Rodrigue Chartier, confie qu'elle représente un grand soulagement.

«Cette nouvelle représente une garantie d'emplois et de poursuite des opérations. Si nous n'avions pas obtenu la garantie du prêt, nous n'aurions pu poursuivre les opérations. Dans deux ans, la mine aurait été fermée. C'est donc une excellente nouvelle», dit-il.

«Je jouis du spectacle»

John Glenn savoure son retour dans l'espace

Cap Canaveral (AP)

John Glenn s'est envolé hier après-midi à bord de la navette Discovery pour devenir, à 77 ans, l'homme le plus âgé à avoir jamais évolué dans l'espace. Bill Clinton, son épouse, et un parterre de personnalités ont assisté à l'événement.

Premier Américain en orbite autour de la Terre en 1962, le doyen des astronautes, aujourd'hui sénateur démocrate de l'Ohio, a donc repris du service, 36 ans plus tard. Mais au lieu d'être seul dans un minuscule vaisseau - une «capsule» disait-on à l'époque - il est accompagné cette fois de six autres astronautes dont Pedro Duque, le premier Espagnol de l'espace; une Japonaise participe aussi à la mission.

«Je jouis du spectacle», a dit l'illustre astronaute alors que la navette survolait Hawaï, à 500 kilomètres d'altitude, trois heures après avoir décollé de Cap Canaveral.

Le commandant de bord, Curtis Brown, a expliqué à la Terre: «John a figure qui va d'une oreille

à l'autre et on n'a pas réussi à le décrocher».

Peu après que la navette se soit mise en orbite, John Glenn s'est détaché et, pour la première fois de sa vie, a flotté librement en apesanteur. Il y a 36 ans, il n'avait en effet pas quitté le siège dans lequel il était engoncé, comme dans un écrin dans une boîte. La boîte, c'était la minuscule capsule Mercury Friendship 7 à bord de laquelle il avait passé cinq heures et effectué trois tours de la Terre.

Au moment du décollage la commentatrice de la Nasa a lancé: «Décollage de six héros américains et d'une légende américaine». Quant au contrôleur de vol, ses derniers mots à l'attention des sept héros a été: «Que les ailes de Discovery nous emportent vers l'avenir».

Discovery a effectué un décollage parfait par temps clair. La mise à feu a eu lieu à 14h19 locale avec près de vingt minutes de retard, le compte-à-rebours ayant été interrompu à deux reprises; une première fois à la suite du déclenchement d'une alarme dans la cabine de pilotage, une deuxième fois avec l'intrusion non autorisée d'un avion dans l'espace aérien réservé au décollage.

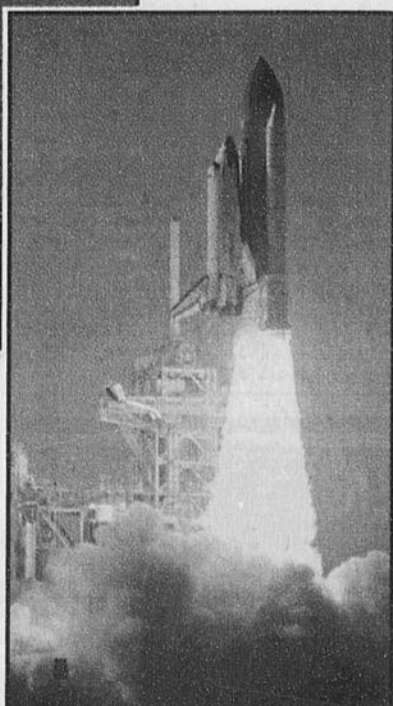
Bien qu'il vole la vedette à ses équipiers en sa qualité de héros de la conquête spatiale, Glenn est le moins gradé de la mission. Il a pris place sur le pont inférieur avec deux collègues.

On estime que 250 000 Américains avaient fait le déplacement pour assister au décollage. Les environs de Cap Canaveral étaient noirs de monde et des milliers de véhicules et de tentes étaient alignés sur le bord des routes. Les habitants disaient ne pas avoir vu pareille affluence depuis les voyages dans la Lune.



Photolaser AP

Flanqué de sa collègue Chiaki Mukai, John Glenn, 77 ans, affichait un air détendu en se dirigeant vers le quai d'embarquement de Discovery. La navette a effectué un décollage parfait par temps clair, hier après-midi, et l'illustre astronaute, qui fut le premier Américain en orbite autour de la Terre en 1962, est devenu l'homme le plus âgé à avoir jamais évolué dans l'espace. Quelque 250 000 Américains s'étaient déplacés vers Cap Canaveral pour assister au lancement.



En direct sur les élections 1998

Le bilan quotidien 7 jours sur 7 23 h

en direct sur la vie



Le Réseau de l'information

24 heures sur 24

MARIO Goupil



Le gars ou la fille?

Hier, je l'ai revu à son local de campagne. Calme, posé, cravaté.

«On m'avait avisé que ce serait rough si j'affrontais Mme Lapointe. Alors, je savais ce qui m'attendait. C'est pour cela que j'ai opté pour des petites affiches sur piquets de bois. J'ai pensé que sur échasses, elles ne surviraient pas. Vingt de mes 75 affiches ont disparu et ont dû être remplacées. J'en ai retrouvé une seule... chez une sympathisante de l'autre candidate», m'a-t-il raconté.

son local, elle m'a paru quelque peu méfiante, se doutant probablement que j'allais lui parler de ce que j'avais lu dans le journal du matin. Des accusations et insinuations de son adversaire, Marc Huot. Ce que j'ai fait d'entrée de jeu...

«Pauvre ti-pit», a-t-elle répliqué en riant et en faisant référence à vous devinez qui.

«M. Huot en est à sa première campagne électorale et ça paraît. Le vent, la pluie, c'est dur sur des pancartes. Nous aussi on n'arrête pas d'en remettre des pancartes qui partent au vent ou qui disparaissent. Nous, on a vu de jeunes s'emparer de nos pancartes la nuit et les empiler dans une valise. On a pris le numéro de plaque de la voiture et on sait de qui il s'agit. Mais on ne fait pas de tempête avec ça dans le journal», s'est-elle défendue.

«Je pense qu'il (Marc Huot) va vivre une grande déception dimanche. Il se reprendra quand je prendrai ma retraite», a-t-elle ajouté.

Lorsque j'ai quitté son local, Sylvie Lapointe m'a demandé quand j'allais écrire là-dessus. «Ça va être publié demain», lui ai-je répondu.

«Vas-y mollo...», a-t-elle senti le besoin d'ajouter.

Merci pour le conseil. C'est d'ailleurs la première fois qu'on me le faisait. Il est vrai qu'en y allant mollo, on voit plus clair...

Alors, commencez-vous à être tannés de vous faire casser les oreilles avec les élections municipales? Dire que dans un mois, il nous faudra élire un nouveau gouvernement provincial, et que d'ici là on va encore nous raconter les mêmes meneries que la dernière fois. Enfin, paraît qu'on n'a pas le choix et qu'il faut passer par là.

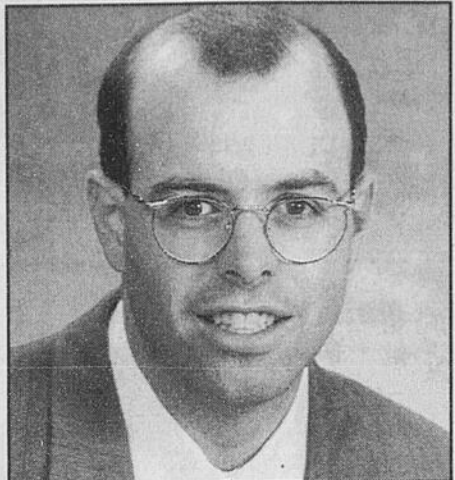
Alors, comme j'habite à Sherbrooke, je vais aller voter dimanche. J'espère que vous en ferez autant s'il y a des élections dans votre municipalité, sinon il vous faudra la boucler pour quatre ans. Il y a un prix à payer pour avoir le droit de chialer contre les élus et les politiciens de ce monde, et c'est celui de se déplacer pour aller voter.

Dans mon district, celui de Marie-Reine, ça a été bien tranquille durant la campagne. Du moins, c'était vrai jusqu'à hier matin, alors que dans *La Tribune* on a vu Marc Huot, l'unique challenger sur les rangs, porter quelques jabs à l'endroit de la conseillère sortante, Sylvie Lapointe. Il l'a accusée, elle et son organisation, d'avoir malmené ses pancartes. Même qu'un plomb a traversé une vitre de sa fenêtre dans le sous-sol de sa maison et qu'il se demandait si...

N'en fallait pas plus pour piquer ma curiosité. Surtout que je ne savais toujours pas encore pour qui j'allais voter: le gars ou la fille?

Je suis d'abord allé voir le gars. Il était venu me saluer, chez moi, en faisant du porte à porte, par un beau samedi après-midi où je travaillais autour de la maison, il y a deux semaines. Je l'avais trouvé bien cool. Il habite la rue derrière chez moi et son père m'a déjà enseigné l'histoire à l'école Saint-Jean-Baptiste. Mais ça, c'est rien pour l'aider, je n'ai pas l'histoire.

On avait jassé de choses et d'autres, notamment de sa rue sans trottoirs, du parc Bureau sans piscine et sans tennis, etc. Il m'a fait bonne impression. Surtout que j'adore le tennis.



Marc Huot



Sylvie Lapointe

Ensuite, je suis allé voir la fille. Sylvie Lapointe était aussi passée chez moi en faisant du porte à porte, mais je n'étais pas là, malheureusement. Nous nous sommes croisés par hasard samedi dernier alors que je prenais une marche avec ma blonde. Elle faisait du porte à porte, avec un de ses fils, je crois.

Hier, quand je suis allé la rencontrer à

Perrault devra bien se tenir

Je suis allé entendre une dernière fois les deux candidats à la mairie, hier, à leur conférence de presse respective. Jacques Jubinville et Jean Perrault venaient d'être informés des résultats du sondage publié aujourd'hui dans nos pages.

Mon ami «J.P.» l'avait prédit il y a plus d'un mois: «Jubinville va se faire manger tout rond». Il semble bien que c'est ce qui va se produire.

Comment expliquer que l'on se dirige vers un tel résultat?

Ce n'est pas que Jacques Jubinville ne soit pas un bon politicien. Au contraire. Même que tout compte fait, il a mené une très bonne campagne. Je suis persuadé que grâce à lui le travail de l'administration Perrault sera scrutée à la loupe pendant son second mandat, ce qui n'a pas toujours été le cas au cours des quatre dernières années. Le travail de Jacques Jubinville durant la campagne qui s'achève ne sera pas étranger à cette nouvelle rigueur.

Jean Perrault est un véritable monument à Sherbrooke. Ça explique tout.

À LIRE DEMAIN dans le magazine Week-end

Kermess joue de finesse



Rainmen saute dans la mêlée



Coup d'audace au Choeur symphonique

loto-québec résultats

6/49		GAGNANTS		LOTS	
Tirage du	98-10-28	6/6	2	1 010 606,00 \$	
		5/6+	8	75 795,40 \$	
		5/6	256	1 894,90 \$	
		4/6	12 769	72,80 \$	
		3/6	241 592	10,00 \$	
9 10 23 35 42 49		Ventes totales: 14 351 876,00 \$			
Numéro complémentaire: 28		Prochain gros lot (appr.): 2 200 000,00 \$			

Quebec 49		GAGNANTS		LOTS	
Tirage du	98-10-28	6/6	0	1 000 000,00 \$	
		5/6+	1	50 000,00 \$	
		5/6	22	500,00 \$	
		4/6	930	50,00 \$	
		3/6	17 843	5,00 \$	
13 21 31 33 36 38		Ventes totales: 529 642,50 \$			

Extra		Tirage du	
98-10-29		98-10-29	
8 9 11 16 17	3 4	NUMÉRO: 637708	
19 20 21 28 29	215 2302	NUMÉRO: 313111	
34 35 47 51 52			
55 64 66 68 69			

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

FAITS DIVERS

Deux autres présumés braconniers arrêtés

Rock Forest (PSJ) - Fin prêts pour la période la chasse aux cerfs de Virginie avec arme à feu, le Service de police de la région sherbrookaise a déjà vérifié et appréhendé quatre braconniers de nuit cette semaine.

Vers 3h15, hier, dans le secteur des chemins McFerland et North Hatley, à Rock Forest, les patrouilleurs ont repéré un véhicule immobilisé dans un champ, les phares allumés. Se sentant probablement surveillés, les deux occupants ont éteint les phares et les feux de position.

Les policiers n'ont tout de même éprouvé aucune difficulté à les intercepter.

Les individus sont un homme de 37 ans, de Rock Forest et un autre de 27 ans, de Sherbrooke.

Dans le véhicule ont été saisis deux armes à feu entresées illégalement, un sac à dos, des lunettes d'approche à infrarouge... bref, les deux individus n'étaient pas dans le champ pour contempler la lune.

Plus tôt cette semaine, secteur Deauville et Saint-Élie-d'Orford, deux autres hommes avaient été appréhendés pour un incident de même nature. Des armes à feu avaient été saisies.

Américain accusé de méfait

Sherbrooke - Mécontent d'avoir été expulsé d'un bar, rue Wellington Sud, au centre-ville de Sherbrooke, un Américain a fracassé une vitre avec son poing.

Le videur et des témoins l'ont aussitôt maîtrisé et remis aux patrouilleurs de la police.

Comme il vivait dans un autre pays, le jeune homme de 20 ans, de North Conway dans le New Hampshire, a passé le reste de la nuit derrière les barreaux avant sa comparution en cour municipale pour méfait.

Deux effractions soulignées par la Sûreté du Québec

Sherbrooke - La Sûreté du Québec du Val-Saint-François a enregistré deux vols avec effraction, hier.

À Saint-Denis-de-Brompton, d'abord, des voleurs se sont introduits dans un garage privé, chemin Bouffard, pour s'emparer de divers outils électriques pour une valeur de 1500 \$ environ.

Dans le 5e rang de Stoke, une maison privée a été visitée par des cambrioleurs qui sont repartis avec tous les appareils électroniques transportables. On ignore la valeur des biens disparus.

PRÉCISIONS

Pas le même Daniel Carrière

Daniel Carrière, propriétaire de Lettrage de l'Estrie à Magog, n'est nullement relié à l'affaire d'attaque à coups de barre de fer que *La Tribune* a relaté dans son édition d'hier. L'accusé est un autre individu de la région de Magog qui porte le même nom.

Des noms en trop

En page 6 de l'édition d'hier, le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, a donné le coup d'envoi de la campagne intitulée *Une leur d'espoir*. Il était seul sur la photo alors que le légende mentionnait également par erreur le nom de certains responsables de l'événement. Nos excuses.

MÉTÉO La Tribune



PUISIERS LAPOINTE INC
LES POMPES LAPOINTE INC
(819) 563-8085
MAINTENANT TOUJOURS DANS L'EAU
Complexes industr. Lapointe
4070, boul. Industriel
Sherbrooke

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	DIMANCHE	LUNDI
8 PRÉC. 20	0 PRÉC. 40	8 PRÉC. 40	8 PRÉC. 40	8 PRÉC. 40

HUMIDEX
8

QUÉBEC				INDICE UV			
Chicoutimi	Var	5/-1	Québec	Var	7/1	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	
Gaspé	Plu	5/0	Fimoussi	Plu	5/0	60 30 20 15	
Iles-de-la-Mad.	Plu	9/7	St-Georges	Var	7/1		
La Grande	Sol	3/-1	Sept-Îles	Plu	5/1		
Lac-St-Jean	Var	5/-1	Trois-Rivières	Var	9/1		
Montréal	Var	10/1	Val d'Or	Sol	7/-2		

CANADA				USA							
Charlottetown	Plu	11/5	Régina	Sol	9/5	Boston	Ven	11/2	New York	Ven	12/4
Edmonton	Sol	5/-5	St-John's	Plu	11/5	Bridgeport	Ven	12/2	Plattsburg	Ven	7/-1
Fredericton	Plu	9/7	Toronto	Sol	13/4	Burlington	Ven	7/-1	Portland	Ave	9/1
Halifax	Plu	9/5	Victoria	Var	13/6	Concord	Ave	8/-2	Providence	Ven	11/2
Ottawa	Sol	10/1	Winnipeg	Deg	8/-1	Detroit	Nua	13/7	Washington	Sol	18/7

LE MONDE				DESTINATIONS SOLEIL							
Athènes	Sol	28/15	Mexico City	Ave	24/10	Acapulco	Ora	34/21	La Havane	Ave	31/24
Beijing	Sol	17/4	Moscou	Plu	8/2	Bermudes	Ave	26/19	Martinique	Ora	32/25
Berlin	Plu	8/4	Paris	Plu	11/4	Cancun	Ora	31/24	Myrtle Beach	Sol	24/13
Hong Kong	Sol	31/22	Port-au-Prince	Ora	33/26	Caracas	Ora	32/24	Montego Bay	Ora	32/26
Lisbonne	Sol	24/14	Rome	Sol	21/9	Freeport	Sol	30/24	Orlando	Sol	29/18
Londres	Sol	13/2	Tokyo	Ave	24/20	FT Lauderdale	Sol	29/23	Puerto Plata	Ora	32/26
						Honolulu	Sol	30/23	Tampa	Sol	29/18
						Key West	Sol	29/23	West Palm B	Sol	29/22

© Services Commerciaux MM 1998

EMPLOIS DU JOUR

Exigences: expérience, véhicule personnel, bilingue
Fonctions: vendre produits en bois décoratif et enseignes en bois.

Conducteur/trice de camion
Offre: 2349375
Lieu: Sherbrooke

Aide-cuisinier/ère
Offre: 2344898
Lieu: Eastman
Salaire: à négocier, permanent, 30 h. et +, jour, soir
Exigences: expérience en cuisine végétarienne, formation pertinente, propre, rapide, autonome
Fonctions: assister le chef dans ses tâches.

Exigences: permis de conduire classe 1, exp. 2 ans sur remorque 48 pieds
Fonctions: conduire camion remorque de Sherbrooke à Montréal.

Représentant/e des ventes
Offre: 2341651
Lieu: Cantons de l'Est
Salaire: à commission, permanent, plein temps

Veillez vous présenter à votre Centre des ressources humaines du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre au 564-5793. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre des ressources humaines.

INDEX

Arts et spectacles:	C-7
Bandes dessinées:	D-4
Chez nous:	B-1
Décès:	D-5
Économie:	B-3
Guy Patenaude:	C-8
Messier en liberté:	B-2
Opinions:	A-6
Petites annonces:	D-2
Sports:	C-1

Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction: 564-8098

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS
PLUS DE 115 000 LECTEURS
PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT
564-5450 LaTribune

LaTribune	TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8 Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (édition La Tribune)	Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente: 3,52 \$ à l'avance: T.P.S.: 25 \$ T.V.Q.: 28 \$ Coût à l'abonné: 4,05 \$	Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot 6 et camelots motorisés. Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 165,17 \$ 11,56 \$ 13,26 \$ 189,99 \$ 6 mois 88,00 \$ 6,16 \$ 7,06 \$ 101,22 \$ 3 mois 45,00 \$ 3,15 \$ 3,61 \$ 51,76 \$ 1 mois 25,00 \$ 1,75 \$ 2,01 \$ 28,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Les proprios veulent combler un vide

Pourquoi ne pas subventionner les logements privés pour venir en aide aux locataires démunis? demande le RPHL



Denis DUFRESNE
Sherbrooke

Avec un taux d'occupation qui frôle les 9 pour cent à Sherbrooke, les propriétaires d'habitations locatives pensent qu'ils pourraient répondre aux besoins en matière de logement social, du moins en partie.

Aussi, souhaitent-ils amorcer une discussion avec le gouvernement, les municipalités et les associations de locataires afin de déterminer si, par exemple, on ne pourrait pas subventionner les logements privés.

«Comme contribuables, on n'est pas d'accord que les deniers publics soient consacrés à la construction ou à la rénovation de logements sociaux, alors qu'on pourrait combler une bonne partie des besoins avec des logements qui sont déjà disponibles», fait valoir le

président du Regroupement des propriétaires d'habitations locatives (RPHL), Christian Côté.

Selon le RPHL, il y a actuellement 1700 logements disponibles à Sherbrooke, dont une partie pourrait être louée aux locataires en difficulté si le gouvernement et la Ville acceptaient qu'on leur verse une allocation pour le logement.

«Ce qu'on aimerait, c'est de regarder si une partie des logements existants pourraient combler ces besoins-là», dit le président du RPHL, un organisme qui tiendra un colloque sur le logement à la fin de janvier prochain.

«On ne dit pas qu'on a la solution idéale, mais c'est sûrement une piste pour améliorer la situation», juge-t-il, soulignant que le coût du logement sur le marché privé a peu évolué au cours des dernières années à Sherbrooke.

Depuis 1992

M. Côté déplore par ailleurs que le travail de la Commission ad hoc sur le logement social, en 1992, n'ait pas eu véritablement de suite et se demande où logent les politiciens en cette matière.

Pour sa part, l'Association des locataires de Sherbrooke réclame la création de 1500 logements sociaux par année pour les prochains 10 ans afin de répondre aux besoins des personnes démunies.

Selon l'Association, qui se base sur des données de Statistiques Canada, près de la moitié des locataires sherbrookois consacrent plus de 30 pour cent de leurs revenus pour se loger.

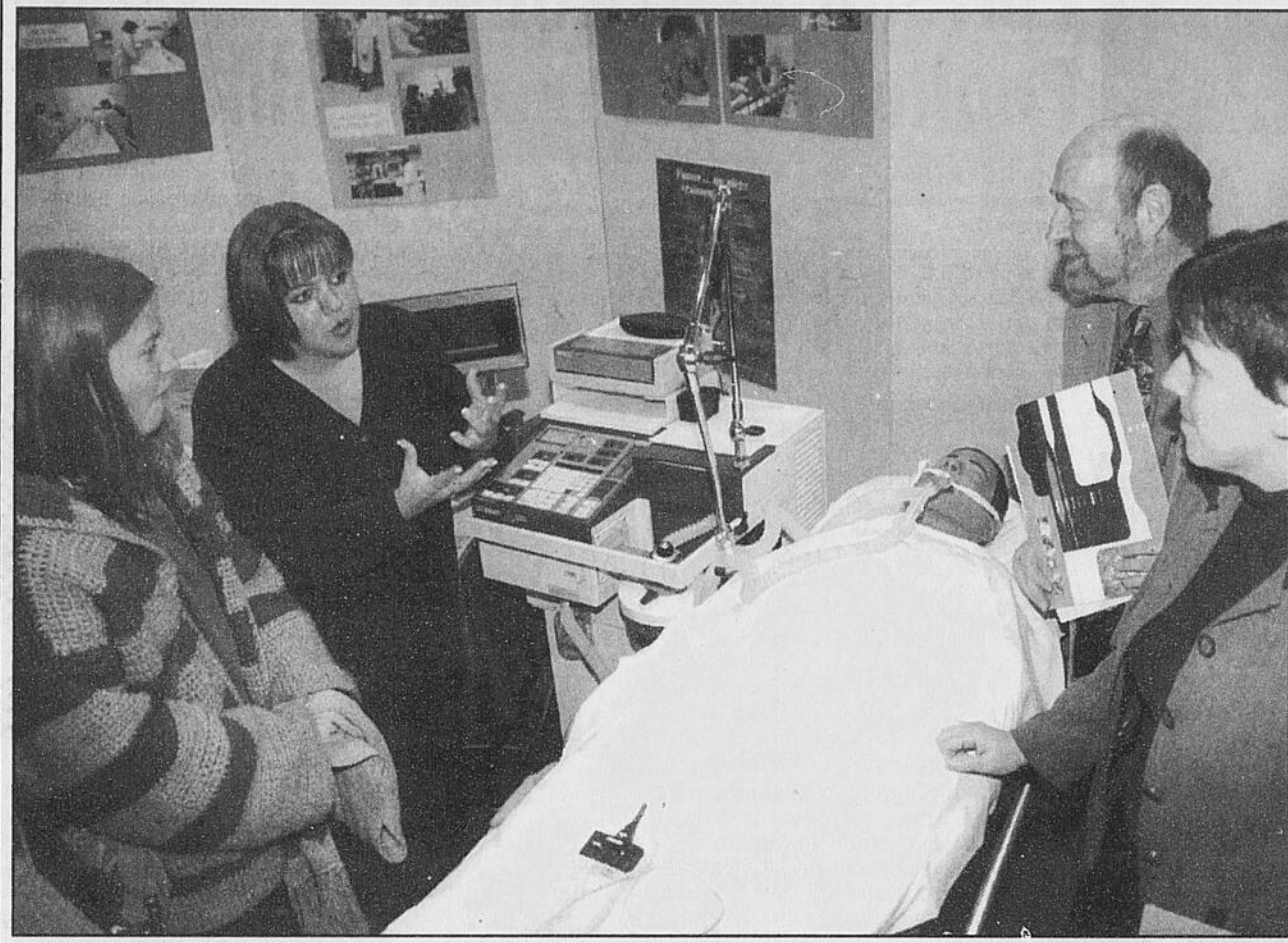
À l'heure actuelle, l'Office municipal d'habitation de Sherbrooke gère près de 1200 logements sociaux, alors

que près de 4000 personnes auraient en principe droit à un HLM ou à un logement subventionné, en raison de la faiblesse de leurs revenus, mais n'y ont pas accès.

«On est bien conscient qu'on a un problème de logement et on croit que les gens ont droit à un logement décent, mais il y a un déséquilibre dans les finances publiques et si on parle de 1500 logements sociaux par année, on parle de coûts de peut-être 100 millions \$», fait remarquer M. Côté.

«Une partie de la population a droit à un logement subventionné, mais pour les autres... Alors nous disons qu'on pourrait se servir d'une partie des argentés (pour le logement social) pour la verser comme supplément de loyer. Collectivement, on pourrait ainsi économiser et loger beaucoup plus de monde», croit-il.

PREMIER SALON INFO-CARRIÈRES AU COLLÈGE



Imacom-Daguerrre, par Martin Bloche

Stéphanie Witzig (5e secondaire de l'école La Ruche de Magog) s'est arrêtée pour écouter les explications de Danielle Champeau (professeur en inhalothérapie du Collège de Sherbrooke), ici accompagnée de René Richard (directeur du service de registrariat du Collège) et Marie-Josée Lepage (conseillère en orientation de l'école du Triplet).

Les élèves du secondaire «touchent» leur avenir

Michel RONDEAU
Sherbrooke

Avec un boa constrictor sur l'épaule, François Bédard, un collégien en techniques de santé animale du Collège de Sherbrooke, était probablement la grande vedette du tout premier Salon info-carières présenté par le Collège aux élèves du secondaire de la région de l'Estrie, hier.

Un nombre incalculable de curieux et curieuses s'arrêtaient au kiosque des techniques de santé animale pour toucher le grand serpent, poser des questions. Et François Bédard prenait un plaisir visible à les renseigner. À côté de lui, des collégiennes des mêmes techniques, en compagnie d'oiseaux, un inséparable, un perroquet. C'était attrayant.

Pourquoi de tels animaux dans les laboratoires de santé animale? «À la fin de nos études, il n'y a pas que les cliniques de santé animale comme débouché. On peut se retrouver dans un zoo, ou en recherche, ailleurs qu'au Québec même. Il y a plusieurs ouvertures», expliquait le jeune homme.

Une première

De l'autre côté de la table, des jeu-

nes du secondaire, arrêtés par la curiosité. «J'aime les animaux, confiait un élève de 5e secondaire de la polyvalente Louis-Saint-Laurent, d'East Angus, Samuel Gauthier. Je vais m'en aller en sciences de la nature. Ça va me permettre d'aller un peu partout après.»

Peut-on se tromper de choix de carrière? «C'est évident que tout le monde se pose la question, mais je me dis que si c'est quelque chose que t'aimes, t'as moins de chance de te tromper.»

C'était la première fois hier que la journée annuelle de Portes ouvertes du Collège prenait la forme d'un Salon info-carières, indiquait le directeur du service de registrariat du Collège, M. René Richard.

Une excellente idée, selon une conseillère d'orientation de l'école du Triplet, Mme Marie-Josée Lepage. Auparavant, on amenait des groupes d'élèves dans le département les intéressants et dans les lieux communs comme la cafétéria, mais hier tout était regroupé au Centre de l'activité physique, où des professeurs et des collégiens renseignaient les jeunes visiteurs.

«C'est très utile. J'ai plusieurs élèves en suivi et je peux les renseigner, mais, si ça vient de moi, ce n'est pas aussi palpable», explique Mme Lepage.

La visite au Collège amène du questionnement par la suite. Tôt ou tard, les jeunes font référence à ce qu'ils ont vu et entendu lors des Portes ouvertes, dans leurs rencontres subséquentes avec leur conseiller ou conseillère d'orientation, dit-elle.

Démarche utile

La journée d'hier (où les présences étaient prises lors des ateliers) pouvait servir, pour les uns, à valider un choix professionnel, pour d'autres, à poursuivre une démarche de réflexion prenant la forme d'une exploration de différents programmes, notait René Richard.

Plus de 2320 élèves provenant d'une trentaine d'écoles secondaires de la région étaient inscrits dans différentes activités, regroupées selon trois types: des ateliers d'information, au nombre de 53, une visite guidée par famille de programmes et des kiosques d'information, au nombre de 50, portant sur chacun des programmes offerts au Collège de Sherbrooke et un certain nombre de programmes offerts par des collèges invités.

C'était en effet la première fois que le Collège de Sherbrooke invitait d'autres collèges, incluant le Séminaire de Sherbrooke, qui offrent des programmes non offerts par lui-même.

3 mois pour l'agresseur à la bouteille de bière

Sherbrooke

Michel Lauzon, âgé de 31 ans, qui avait asséné des coups de bouteille de bière à la tête d'un homme qui était intervenu au cours d'une dispute avec son ancienne blonde, a écopé une peine de trois mois de détention.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Gerald Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Lauzon sera de plus soumis à une mise à l'épreuve pendant un an comportant une interdiction de communiquer avec les victimes et de posséder des armes.

Il s'était reconnu coupable de voies de fait contre son ancienne blonde en menaçant d'utiliser une bouteille de bière, et de voies de fait contre l'intervenant le 26 octobre pendant qu'il se trouvait en liberté sur promesse depuis le 27 septembre.

Me Conrad Chapdelaine a suggéré qu'une peine de trois mois serait suffisante pour son client sans passé de violence, ayant vécu difficilement une rupture et contrit de son comportement.

C'est «une étincelle» qui a déclenché cet incident qui avait dégénéré de

la façon que l'on sait.

Le procureur Pierre Proulx a aussi fait sienne la recommandation de la défense.

Les faits

D'après une source policière, Lauzon s'était rendu chez son ancienne blonde pour récupérer des objets personnels.

Dans le feu de l'action, il se serait livré à des coups de pied dans le dos de la jeune femme, a sorti une bouteille de bière de son sac à dos et il s'est approché d'elle.

Un ami de cette dernière qui se trouvait là a empoigné le bras de Lauzon, qui l'a alors averti de le lâcher sans quoi il le frapperait.

L'homme a reçu plusieurs coups à la tête et au bras mais a réussi à lui enlever sa bouteille.

Lauzon a été arrêté un peu plus tard à un autre endroit.

La jeune femme n'avait pas de blessures apparentes tandis que l'intervenant a subi des coupures sur la tête, au front, à un coude et une cassure à une dent, selon la même source.

CONCOURS

GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!



proVigo
La Tribune

16 800\$
EN BONS D'ACHAT PROVIGO A GAGNER!

- 2 TIRAGES PAR JOUR DE 75\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages du 14 septembre au 12 décembre 1998
- 1 TIRAGE DE 2 500\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
- 13 TIRAGES DE 200\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages le 14 décembre 1998, parmi tous les coupons reçus.

COMMENT PARTICIPER:

Du lundi au samedi, complétez le coupon de participation qui est publié dans La Tribune. DÉPOSEZ-LE À VOTRE SUPERMARCHÉ PROVIGO PARTICIPANT ou faites-le parvenir à: Concours «GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE», La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2 X8

COUPON DE PARTICIPATION

CONCOURS GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE! Aucun fac-similé accepté

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

proVigo La Tribune

LISTE DES SUPERMARCHÉS PROVIGO PARTICIPANTS:

- SHERBROOKE, Provigo, 900, 13e avenue Nord, (dir. André Dionne)
- SHERBROOKE, Provigo, 800, rue King Est, (dir. Serge Vermette)
- SHERBROOKE, Provigo, 2185, rue Galt Ouest, (dir. Danny Vallières)
- SHERBROOKE, Provigo, 1095, rue Belvédère Sud, (dir. Jean-François Rouleau)
- SHERBROOKE, Provigo Paul Landry, 2209, rue King Ouest
- ASBESTOS, Provigo Jacques Piché, 205, 1e avenue
- COATICOOK, Provigo, M. Gauvette, C. Therrien, 25, rue Wellington
- LAC-MÉGANTIC, Provigo, 3560, rue Laval
- LENNOXVILLE, Provigo C. Riopel, 169, rue Queen
- MAGOG, Provigo Jean Pelchat, 1300, boul. Sherbrooke
- RICHMOND, Provigo Pierre Cyr, 175, rue du Collège
- ROCK FOREST, Provigo, 4857, boul. Bourque, (dir. Bertrand Bilodeau)
- WINDSOR, Provigo Charles Marceau, 295, rue St-Georges
- LA TRIBUNE, 1950, rue Roy, Sherbrooke

- ### DATES DES TIRAGES (à midi)
- 14 et 28 sept., 12 et 26 oct., 9 et 23 nov.
 - 15 et 29 sept., 13 et 27 oct., 10 et 24 nov.
 - 16 et 30 sept., 14 et 28 oct., 11 et 25 nov.
 - 17 sept., 15 et 29 oct., 12 et 26 nov.
 - 18 sept., 16 et 30 oct., 13 et 27 nov.
 - 19 sept., 17 et 31 oct., 14 et 28 nov.
 - 20 sept., 18 et 31 oct., 15 et 29 nov.
 - 21 sept., 19 et 1er oct., 16 et 30 nov.
 - 22 sept., 20 et 2er oct., 17 et 1er déc.
 - 23 sept., 21 et 3er oct., 18 et 2er déc.
 - 24 sept., 22 et 4er oct., 19 et 3er déc.
 - 25 sept., 23 et 5er oct., 20 et 4er déc.
 - 26 sept., 24 et 6er oct., 21 et 5er déc.
 - 27 sept., 25 et 7er oct., 22 et 6er déc.
 - 28 sept., 26 et 8er oct., 23 et 7er déc.
 - 29 sept., 27 et 9er oct., 24 et 8er déc.
 - 30 sept., 28 et 10er oct., 25 et 9er déc.
 - 1er oct., 29 et 11er oct., 26 et 10er déc.
 - 2er oct., 30 et 12er oct., 27 et 11er déc.
 - 3er oct., 31 et 13er oct., 28 et 12er déc.
 - 4er oct., 1er nov., 29 et 1er jan.
 - 5er oct., 2er nov., 30 et 2er jan.
 - 6er oct., 3er nov., 31 et 3er jan.
 - 7er oct., 4er nov., 1er et 2er fév.
 - 8er oct., 5er nov., 2er et 3er fév.
 - 9er oct., 6er nov., 3er et 4er fév.
 - 10er oct., 7er nov., 4er et 5er fév.
 - 11er oct., 8er nov., 5er et 6er fév.
 - 12er oct., 9er nov., 6er et 7er fév.
 - 13er oct., 10er nov., 7er et 8er fév.
 - 14er oct., 11er nov., 8er et 9er fév.
 - 15er oct., 12er nov., 9er et 10er fév.
 - 16er oct., 13er nov., 10er et 11er fév.
 - 17er oct., 14er nov., 11er et 12er fév.
 - 18er oct., 15er nov., 12er et 13er fév.
 - 19er oct., 16er nov., 13er et 14er fév.
 - 20er oct., 17er nov., 14er et 15er fév.
 - 21er oct., 18er nov., 15er et 16er fév.
 - 22er oct., 19er nov., 16er et 17er fév.
 - 23er oct., 20er nov., 17er et 18er fév.
 - 24er oct., 21er nov., 18er et 19er fév.
 - 25er oct., 22er nov., 19er et 20er fév.
 - 26er oct., 23er nov., 20er et 21er fév.
 - 27er oct., 24er nov., 21er et 22er fév.
 - 28er oct., 25er nov., 22er et 23er fév.
 - 29er oct., 26er nov., 23er et 24er fév.
 - 30er oct., 27er nov., 24er et 25er fév.
 - 31er oct., 28er nov., 25er et 26er fév.
 - 1er nov., 29er nov., 26er et 27er fév.
 - 2er nov., 30er nov., 27er et 28er fév.
 - 3er nov., 1er déc., 28er et 29er fév.
 - 4er nov., 2er déc., 29er et 30er fév.
 - 5er nov., 3er déc., 30er et 31er fév.
 - 6er nov., 4er déc., 1er et 2er jan.
 - 7er nov., 5er déc., 2er et 3er jan.
 - 8er nov., 6er déc., 3er et 4er jan.
 - 9er nov., 7er déc., 4er et 5er jan.
 - 10er nov., 8er déc., 5er et 6er jan.
 - 11er nov., 9er déc., 6er et 7er jan.
 - 12er nov., 10er déc., 7er et 8er jan.
 - 13er nov., 11er déc., 8er et 9er jan.
 - 14er nov., 12er déc., 9er et 10er jan.
 - 15er nov., 13er déc., 10er et 11er jan.
 - 16er nov., 14er déc., 11er et 12er jan.
 - 17er nov., 15er déc., 12er et 13er jan.
 - 18er nov., 16er déc., 13er et 14er jan.
 - 19er nov., 17er déc., 14er et 15er jan.
 - 20er nov., 18er déc., 15er et 16er jan.
 - 21er nov., 19er déc., 16er et 17er jan.
 - 22er nov., 20er déc., 17er et 18er jan.
 - 23er nov., 21er déc., 18er et 19er jan.
 - 24er nov., 22er déc., 19er et 20er jan.
 - 25er nov., 23er déc., 20er et 21er jan.
 - 26er nov., 24er déc., 21er et 22er jan.
 - 27er nov., 25er déc., 22er et 23er jan.
 - 28er nov., 26er déc., 23er et 24er jan.
 - 29er nov., 27er déc., 24er et 25er jan.
 - 30er nov., 28er déc., 25er et 26er jan.
 - 1er déc., 29er déc., 26er et 27er jan.
 - 2er déc., 30er déc., 27er et 28er jan.
 - 3er déc., 31er déc., 28er et 29er jan.
 - 4er déc., 1er jan., 29er et 30er jan.
 - 5er déc., 2er jan., 30er et 31er jan.
 - 6er déc., 3er jan., 31er et 1er fév.
 - 7er déc., 4er jan., 1er et 2er fév.
 - 8er déc., 5er jan., 2er et 3er fév.
 - 9er déc., 6er jan., 3er et 4er fév.
 - 10er déc., 7er jan., 4er et 5er fév.
 - 11er déc., 8er jan., 5er et 6er fév.
 - 12er déc., 9er jan., 6er et 7er fév.
 - 13er déc., 10er jan., 7er et 8er fév.
 - 14er déc., 11er jan., 8er et 9er fév.
 - 15er déc., 12er jan., 9er et 10er fév.
 - 16er déc., 13er jan., 10er et 11er fév.
 - 17er déc., 14er jan., 11er et 12er fév.
 - 18er déc., 15er jan., 12er et 13er fév.
 - 19er déc., 16er jan., 13er et 14er fév.
 - 20er déc., 17er jan., 14er et 15er fév.
 - 21er déc., 18er jan., 15er et 16er fév.
 - 22er déc., 19er jan., 16er et 17er fév.
 - 23er déc., 20er jan., 17er et 18er fév.
 - 24er déc., 21er jan., 18er et 19er fév.
 - 25er déc., 22er jan., 19er et 20er fév.
 - 26er déc., 23er jan., 20er et 21er fév.
 - 27er déc., 24er jan., 21er et 22er fév.
 - 28er déc., 25er jan., 22er et 23er fév.
 - 29er déc., 26er jan., 23er et 24er fév.
 - 30er déc., 27er jan., 24er et 25er fév.
 - 31er déc., 28er jan., 25er et 26er fév.
 - 1er jan., 29er jan., 26er et 27er fév.
 - 2er jan., 30er jan., 27er et 28er fév.
 - 3er jan., 31er jan., 28er et 29er fév.
 - 4er jan., 1er fév., 29er et 30er fév.
 - 5er jan., 2er fév., 30er et 31er fév.
 - 6er jan., 3er fév., 1er et 2er mars.
 - 7er jan., 4er fév., 2er et 3er mars.
 - 8er jan., 5er fév., 3er et 4er mars.
 - 9er jan., 6er fév., 4er et 5er mars.
 - 10er jan., 7er fév., 5er et 6er mars.
 - 11er jan., 8er fév., 6er et 7er mars.
 - 12er jan., 9er fév., 7er et 8er mars.
 - 13er jan., 10er fév., 8er et 9er mars.
 - 14er jan., 11er fév., 9er et 10er mars.
 - 15er jan., 12er fév., 10er et 11er mars.
 - 16er jan., 13er fév., 11er et 12er mars.
 - 17er jan., 14er fév., 12er et 13er mars.
 - 18er jan., 15er fév., 13er et 14er mars.
 - 19er jan., 16er fév., 14er et 15er mars.
 - 20er jan., 17er fév., 15er et 16er mars.
 - 21er jan., 18er fév., 16er et 17er mars.
 - 22er jan., 19er fév., 17er et 18er mars.
 - 23er jan., 20er fév., 18er et 19er mars.
 - 24er jan., 21er fév., 19er et 20er mars.
 - 25er jan., 22er fév., 20er et 21er mars.
 - 26er jan., 23er fév., 21er et 22er mars.
 - 27er jan., 24er fév., 22er et 23er mars.
 - 28er jan., 25er fév., 23er et 24er mars.
 - 29er jan., 26er fév., 24er et 25er mars.
 - 30er jan., 27er fév., 25er et 26er mars.
 - 31er jan., 28er fév., 26er et 27er mars.
 - 1er fév., 29er fév., 27er et 28er mars.
 - 2er fév., 30er fév., 28er et 29er mars.
 - 3er fév., 1er mars, 29er et 30er mars.
 - 4er fév., 2er mars, 30er et 31er mars.
 - 5er fév., 3er mars, 31er et 1er avril.
 - 6er fév., 4er mars, 1er et 2er avril.
 - 7er fév., 5er mars, 2er et 3er avril.
 - 8er fév., 6er mars, 3er et 4er avril.
 - 9er fév., 7er mars, 4er et 5er avril.
 - 10er fév., 8er mars, 5er et 6er avril.
 - 11er fév., 9er mars, 6er et 7er avril.
 - 12er fév., 10er mars, 7er et 8er avril.
 - 13er fév., 11er mars, 8er et 9er avril.
 - 14er fév., 12er mars, 9er et 10er avril.
 - 15er fév., 13er mars, 10er et 11er avril.
 - 16er fév., 14er mars, 11er et 12er avril.
 - 17er fév., 15er mars, 12er et 13er avril.
 - 18er fév., 16er mars, 13er et 14er avril.
 - 19er fév., 17er mars, 14er et 15er avril.
 - 20er fév., 18er mars, 15er et 16er avril.
 - 21er fév., 19er mars, 16er et 17er avril.
 - 22er fév., 20er mars, 17er et 18er avril.
 - 23er fév., 21er mars, 18er et 19er avril.
 - 24er fév., 22er mars, 19er et 20er avril.
 - 25er fév., 23er mars, 20er et 21er avril.
 - 26er fév., 24er mars, 21er et 22er avril.
 - 27er fév., 25er mars, 22er et 23er avril.
 - 28er fév., 26er mars, 23er et 24er avril.
 - 29er fév., 27er mars, 24er et 25er avril.
 - 30er fév., 28er mars, 25er et 26er avril.
 - 1er mars, 29er mars, 26er et 27er avril.
 - 2er mars, 30er mars, 27er et 28er avril.
 - 3er mars, 31er mars, 28er et 29er avril.
 - 4er mars, 1er avril, 29er et 30er avril.
 - 5er mars, 2er avril, 30er et 31er avril.
 - 6er mars, 3er avril, 1er et 2er mai.
 - 7er mars, 4er avril, 2er et 3er mai.
 - 8er mars, 5er avril, 3er et 4er mai.
 - 9er mars, 6er avril, 4er et 5er mai.
 - 10er mars, 7er avril, 5er et 6er mai.
 - 11er mars, 8er avril, 6er et 7er mai.
 - 12er mars, 9er avril, 7er et 8er mai.
 - 13er mars, 10er avril, 8er et 9er mai.
 - 14er mars, 11er avril, 9er et 10er mai.
 - 15er mars, 12er avril, 10er et 11er mai.
 - 16er mars, 13er avril, 11er et 12er mai.
 - 17er mars, 14er avril, 12er et 13er mai.
 - 18er mars, 15er avril, 13er et 14er mai.
 - 19er mars, 16er avril, 14er et 15er mai.
 - 20er mars, 17er avril, 15er et 16er mai.
 - 21er mars, 18er avril, 16er et 17er mai.
 - 22er mars, 19er avril, 17er et 18er mai.
 - 23er mars, 20er avril, 18er et 19er mai.
 - 24er mars, 21er avril, 19er et 20er mai.
 - 25er mars, 22er avril, 20er et 21er mai.
 - 26er mars, 23er avril, 21er et 22er mai.
 - 27er mars, 24er avril, 22er et 23er mai.
 - 28er mars, 25er avril, 23er et 24er mai.
 - 29er mars, 26er avril, 24er et 25er mai.
 - 30er mars, 27er avril, 25er et 26er mai.
 - 31er mars, 28er avril, 26er et 27er mai.
 - 1er avril, 29er avril, 27er et 28er mai.
 - 2er avril, 30er avril, 28er et 29er mai.
 - 3er avril, 1er mai, 29er et 30er mai.
 - 4er avril, 2er mai, 30er et 31er mai.
 - 5er avril, 3er mai, 1er et 2er juin.
 - 6er avril, 4er mai, 2er et 3er juin.
 - 7er avril, 5er mai, 3er et 4er juin.
 - 8er avril, 6er mai, 4er et 5er juin.
 - 9er avril, 7er mai, 5er et 6er juin.
 - 10er avril, 8er mai, 6er et 7er juin.
 - 11er avril, 9er mai, 7er et 8er juin.
 - 12er avril, 10er mai, 8er et 9er juin.
 - 13er avril, 11er mai, 9er et 10er juin.
 - 14er avril, 12er mai, 10er et 11er juin.
 - 15er avril, 13er mai, 11er et 12er juin.
 - 16er avril, 14er mai, 12er et 13er juin.
 - 17er avril, 15er mai, 13er et 14er juin.
 - 18er avril, 16er mai, 14er et 15er juin.
 - 19er avril, 17er mai, 15er et 16er juin.
 - 20er avril, 18er mai, 16er et 17er juin.
 - 21er avril, 19er mai, 17er et 18er juin.
 - 22er avril, 20er mai, 18er et 19er juin.
 - 23er avril, 21er mai, 19er et 20er juin.
 - 24er avril, 22er mai, 20er et 21er juin.
 - 25er avril, 23er mai, 21er et 22er juin.
 - 26er avril, 24er mai, 22er et 23er juin.
 - 27er avril, 25er mai, 23er et 24er juin.
 - 28er avril, 26er mai, 24er et 25er juin.
 - 29er avril, 27er mai, 25er et 26er juin.
 - 30er avril, 28er mai, 26er et 27er juin.
 - 1er mai, 29er mai, 27er et 28er juin.
 - 2er mai, 30er mai, 28er et 29er juin.
 - 3er mai, 31er mai, 29er et 30er juin.
 - 4er mai, 1er juin, 30er et 31er juin.
 - 5er mai, 2er juin, 1er et 2er juillet.
 - 6er mai, 3er juin, 2er et 3er juillet.
 - 7er mai, 4er juin, 3er et 4er juillet.
 - 8er mai, 5er juin, 4er et 5er juillet.
 - 9er mai, 6er juin, 5er et 6er juillet.
 - 10er mai, 7er juin, 6er et 7er juillet.
 - 11er mai, 8er juin, 7er et 8er juillet.
 - 12er mai, 9er juin, 8er et 9er juillet.
 - 13er mai, 10er juin, 9er et 10er juillet.
 - 14er mai, 11er juin, 10er et 11er juillet.
 - 15er mai, 12er juin, 11er et 12er juillet.
 - 16er mai, 13er juin, 12er et 13er juillet.
 - 17er mai, 14er juin, 13er et 14er juillet.
 - 18er mai, 15er juin, 14er et 15er juillet.
 - 19er mai, 16er juin, 15er et 16er juillet.
 - 20er mai, 17er juin, 16er et 17er juillet.
 - 21er mai, 18er juin, 17er et 18er juillet.
 - 22er mai, 19er juin, 18er et 19er juillet.
 - 23er mai, 20er juin, 19er et 20er juillet.
 - 24er mai, 21er juin, 20er et 21er juillet.
 - 25er mai, 22er juin, 21er et 22er juillet.
 - 26er mai, 23er juin, 22er et 23er juillet.
 - 2

AVENTURE ELECTRONIQUE

Absolument **TOUT!**
est en **Solde!**

VRAIMENT!

Aucun paiement

et

aucun intérêt

avant

l'an 2000

sur tout achat de 500\$ et plus*

(Produits informatiques et électroménagers exclus)

*S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Détails en magasin.

Sherbrooke 3280 boul. Portland
SUPERMAGASIN (819) 346-6633

Pour Jean Perrault

La culture doit être un outil de développement

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

La culture doit devenir un outil de développement économique pour Sherbrooke, croit le candidat à la mairie Jean Perrault, qui s'engage à réaliser un plan d'action en ce domaine s'il est réélu dimanche.

«Il faut s'assurer que tous nos équipements culturels soient bien gérés et qu'ils soient intégrés dans une pensée culturelle qui favorise l'expression et la diffusion de la culture à Sherbrooke», a dit M. Perrault, hier en conférence de presse, alors qu'il présentait sa politique culturelle.

Elections municipales

Pour ce faire, le candidat entend notamment revoir la politique actuelle de reconnaissance des organismes culturels et les programmes d'activités de la Ville, favoriser l'amélioration des lieux de diffusion comme le centre Kitchener, réaliser le projet du Musée de la nature et des sciences, et régionaliser encore davantage la bibliothèque municipale.

Après avoir rappelé l'implication de la Ville dans le projet de rénovation du Centre culturel, dans l'acquisition du théâtre Granada et dans le financement du projet du Musée de la nature et des sciences, attendu depuis plus d'un an, M. Perrault a estimé que le moment est venu de «redéfinir les besoins pour le secteur des arts et de la scène et à optimiser l'utilisation des infrastructures existantes».

Invité à dire si la Ville reconstruira le Théâtre du parc Jacques-Cartier, détruit par un incendie il y a quelques semaines, M. Perrault indique qu'il veut d'abord consulter le milieu culturel, soulignant que de nombreuses salles sont déjà là, comme le théâtre Granada, le Centre culturel, le Petit théâtre (rue du Palais) et même le Vieux clocher de Sherbrooke.

«Il y aura une évaluation à faire, voir quelle sorte de projet à faire et si on peut aller ailleurs. On va devoir au moins questionner les gens du milieu pour savoir ce qui est le mieux à faire», dit-il.

M. Perrault ajoute d'autre part que la culture doit être accessible au plus grand nombre de citoyens et permettre de mieux intégrer les gens des différentes communautés culturelles.

Perrault juge Robert Pouliot plutôt imprévisible

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Le candidat à la mairie de Sherbrooke Jean Perrault avoue avoir été plutôt surpris par la sortie du maire d'Ascot en faveur de son rival Jacques Jubinville, mais se console en se disant que «Bob Pouliot n'est pas un gars prévisible».

«J'ai été surpris de voir sa position en première page de La Tribune, oui, parce que dans le monde municipal on n'a pas vu ça souvent que le maire d'une municipalité voisine se prononce sur une autre ville», commente M. Perrault, qui cumule 16 années d'expérience en politique municipale.

«Moi je travaille pour Sherbrooke et M. Pouliot pour Ascot. Que M. Pouliot supporte M. Jubinville, c'est son choix», souligne le candidat à la mairie.

Le maire d'Ascot a indiqué qu'il appuyait Jacques Jubinville parce qu'il considère qu'il est «plus agréable» de travailler avec celui-ci et qu'il lui prête des qualités de rassembleur.

M. Pouliot, qui a eu quelques différends avec M. Perrault, entre autres sur le dossier du service de protection contre les incendies, estime être en droit de se prononcer sur les élections municipales à Sherbrooke parce qu'il y possède un commerce et y paye des taxes.

Jean Perrault se défend d'autre part d'avoir évoqué la fusion de Sherbrooke avec les municipalités de banlieue.

«J'ai plutôt parlé d'un partenariat pour que notre région soit plus forte. Avec une population de 135 000 personnes, je crois qu'on se doit de regarder la mise en commun de services», dit-il.

«Le fait de relier les directions générales des villes permettrait des économies et de mieux défendre des dossiers comme celui du service ambulancier, des universités et des musées», croit M. Perrault, qui souhaite la tenue d'un forum économique en 1999 pour la région.

ELECTIONS EN BREF

Le conseiller sortant du district de Montcalm, Jean-Luc Lavoie, n'a pas apprécié la déclaration de Pierre Pelletier, l'un de ses adversaires, qui a déclaré qu'il ne se serait pas présenté aux élections «s'il avait fait son job».

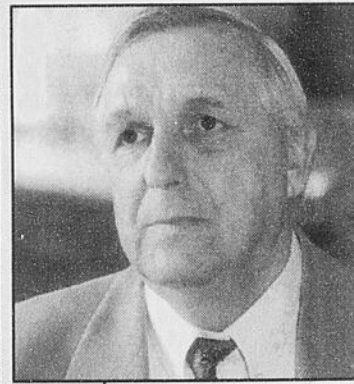
«J'ai fait mon job. S'il s'était ouvert les yeux, il aurait vu tous les travaux qui ont été faits dans le quartier, notamment l'installation de feux de signalisation du King Ouest en face du Delta, la réfection de King Ouest, entre Lionel-Groulx et Wilson, ainsi que Portland où l'on a investi 1,5 million \$... juste en face de chez lui!», de répliquer Jean-Luc Lavoie.



Denise Carrier-Lepitre



Daniel Vanier



Georges Émond

Mairie de Deauville

Trois candidats assurés de leur propre victoire

François GOUGEON

Deauville

Les trois aspirants à la mairie de Deauville sont convaincus d'avoir marqué des points au cours de la présente campagne et sont assurés chacun de leur propre victoire, en autant que le vote sortira, dimanche.

Georges Émond, le maire sortant, qui dit avoir obtenu un très bon accueil lors de son porte-à-porte, a principalement axé sa campagne sur «la poursuite d'une bonne administration».

C'est ainsi qu'il a promis un gel des taxes pour 1999, alors que ses autres priorités portent sur l'instauration de la collecte sélective pour un meilleur environnement, la correction du ruisseau rouge qui alimente le lac Magog et pour le changement d'apparence du boulevard Bourque, entre autres. «Mais pour ce projet (image du boulevard Bourque), on va y aller par étapes et selon nos moyens financiers», fait valoir M. Émond.

Globalement, le maire sortant, qui pense obtenir un résultat de 60 pour cent à l'élection «en autant que le vote sort», entend tout mettre en place pour «assurer l'épanouissement de la famille et montrer qu'il fait bon vivre à Deauville».

Denise Carrier-Lepitre

Quant à celle qui fut sa rivale il y a quatre ans et qui est de nouveau sur les rangs, Denise Carrier-Lepitre, elle juge au contraire que le temps du changement est venu. «Les gens que je rencontre sont unanimes: ils veulent du sang neuf à la mairie», assure-t-elle.

Son programme tourne autour de la modernisation du régime de représentation à l'Hôtel de ville par la création de six districts électoraux, de l'implication accrue des bénévoles dans différentes sphères d'activités dont les loisirs, de la mi-

se en place d'un programme de soutien pour attirer des entreprises dans le parc industriel (taxes réduites ou vente de terrains à bas prix) et «surtout de travailler dans le respect du citoyen».

«Un autre dossier bien important c'est le service des incendies. Contrairement à M. Émond qui songe à le démanteler et à confier cela à une autre ville, Sherbrooke, je m'engage au maintien de notre corps de pompiers volontaires. Ce sont des gens très impliqués bénévolement dans la municipalité», note Mme Carrier-Lepitre qui, comme jeune retraitée, fait valoir qu'elle sera «mairie à plein temps mais avec le salaire actuel».

Daniel Vanier

Pour sa part, après huit ans comme conseiller, Daniel Vanier soutient lui aussi que son porte-à-porte est révélateur. «Les gens en ont assez du maire actuel. Ils me disent tous que c'est le temps d'essayer quelqu'un d'autre, avec une vision moderne et dynamique, mais quelqu'un qui possède déjà de l'expérience des affaires municipales», soumet-il.

Son programme porte sur la correction du problème d'ensablement du lac Magog, l'amélioration du travail du conseil en déléguant des responsabilités aux conseillers pour «éviter le one man show du maire», le développement économique et une meilleure information à la population, entre autres.

«C'est clair que la population veut du changement parce que ce n'est pas normal de voir stagner une municipalité comme Deauville, avec tout son potentiel... Actuellement, ça bouge un peu mais c'est toujours comme ça juste avant l'élection. C'est pour ça que le maire a lancé des travaux sur l'Avenue du Parc, ouvert la piste cyclable même si les travaux ne sont pas complétés, aménagé la plage municipale, fait des travaux au parc Trianon», a aussi dénoncé M. Vanier, qui entend mettre l'accent sur la promotion de Deauville.

LUCIE CHAMBERLAND
MASSOTHÉRAPEUTE
membre de la Fédération Québécoise des Massothérapeutes

suédois
shiatsu
polarité
réflexologie
drainage lymphatique

95, rue Bellevue, Sherbrooke
346-5324
(50726)

Réactions au SONDAGE TÉNOR MARKETING - CKSH-TV



Jean Perrault

Perrault refuse de crier victoire

«Le vrai sondage, c'est dimanche»

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

Même si les résultats d'un sondage Ténor Marketing dévoilés hier sur les ondes de CKSH-TV lui donnent une avance écrasante sur Jacques Jubinville, le maire Jean Perrault préfère adopter l'attitude d'un athlète à la veille d'une compétition: se taire et poursuivre l'entraînement, plutôt que de crier victoire prématurément.

«Le vrai sondage, c'est dimanche. Nos équipes seront au travail et ce

qu'on veut c'est un mandat clair et précis des électeurs», dit-il en réaction à ce sondage qui lui donne 47 pour cent des intentions de vote (79 pour cent après répartition des indécis), contre 11,3 pour cent pour Jacques Jubinville (19 pour cent après répartition des indécis).

Le candidat Hubert Richard recueille quant à lui 1,3 pour cent des voix (2 pour cent après répartition des indécis).

«Je suis compétitif et tant que ce n'est pas fini, ce n'est pas fini. J'ai trop

vu de personnes avec des performances excellentes qui parlaient très fort avant la compétition et qui ont terminé bonnes dernières», ajoute M. Perrault, un ancien champion de ski alpin et nautique.

«Je ferai mes commentaires dimanche soir vers 19h00, une fois que nous aurons les résultats des élections», mentionne-t-il.

Ce sondage a été effectué les 25 et 26 octobre auprès de 400 personnes, avec une marge d'erreur de 4,3 pour cent.

Ces résultats démontrent en outre

que le candidat Jubinville fait du sur-place dans les intentions de vote puisqu'un autre sondage réalisé à la mi-octobre par Ténor Marketing lui donnait 11,6 pour cent des intentions de vote (23,3 pour cent après répartition des indécis).

Pour M. Perrault, en revanche, le dernier sondage démontre un gain appréciable, puisque les intentions de vote à son endroit se situaient à 38 pour cent (76,3 pour cent après répartition des indécis) il y a deux semaines.

François GOUGEON
Sherbrooke

Jacques Jubinville considère tellement important le changement qu'il désire incarner à la tête de la Ville de Sherbrooke que si Jean Perrault devait être réélu, ce serait «quatre années perdues pour la Ville»!

Il a eu ce commentaire, hier, en faisant le point sur sa campagne, par rapport aux résultats d'un deuxième sondage de la maison Ténor marketing réalisé depuis le début de la course à la mairie.

Et les résultats lui sont encore plus défavorables: après répartition des indécis de ce sondage réalisé au compte de la station CKSH les 25 et 26 octobre, Jean Perrault obtenait 79 pour cent des votes et Jacques Jubinville seulement 19 pour cent, soit une baisse de près de points sur le sondage de la mi-octobre.

Mais M. Jubinville refuse carrément

d'y croire et traite même l'exercice de «ridicule». «Les résultats de nos pointages effectués auprès de 20 000 des 50 000 électeurs de Sherbrooke montrent une réalité bien différente. A ce moment-ci, j'ai environ 2 pour cent d'avance sur Jean Perrault», a affirmé le conseiller sortant du district du Carrefour, disant s'attendre à un résultat final, dimanche, de «55 à 56 pour cent» en sa faveur.

Élections municipales

Estimant avoir mené une très bonne campagne, il est confiant de voir la population endosser son message et l'appuyer majoritairement, dimanche. Autrement, si Jean Perrault devait être réélu, Jacques Jubinville évoque quasiment un scénario-catastrophe. «Ce seraient quatre années pour la Ville», n'hésite pas à avancer M. Jubinville.

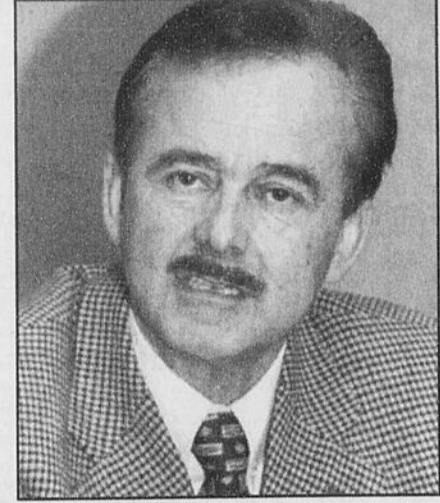
Dossier de l'informatique

D'ailleurs, lors du point de presse

qu'il tenait à son local de la rue King ouest, le candidat à la mairie a fait la promesse que s'il est élu, sa première décision se prendra en regard du dossier de l'informatique; ce fameux projet de 16 millions \$ qui suscite une vive polémique.

Sur ce montant, déjà entre 6 et 7 millions \$ ont été dépensés ou engagés. «Mais il y a moyen, selon les spécialistes dans le domaine, de faire un virage et de récupérer 6 à 8 millions \$ (sur la facture totale de 16 millions \$), tout en disposant d'un système informatique adéquat pour les besoins de la Ville... Avec l'argent déjà investi, dans la pire des situations, un montant additionnel de 2 millions \$ pourrait être requis pour compléter ce qui a été entrepris sans en rajouter», a noté M. Jubinville, qui utiliserait l'économie ainsi obtenue à la réduction de la dette de la Ville.

Dans un autre ordre d'idée, Jacques Jubinville a pointé du doigt le maire Perrault pour ne pas avoir informé le conseil municipal de l'envoi d'une directive de l'exécutif à la direction du



Jacques Jubinville

service de police, sur une compression budgétaire demandée de 200 000 \$.

«On nous a caché de l'information. C'est un manque de transparence», a

lancé M. Jubinville.

Celui-ci a d'autre part plaidé en faveur d'une politique globale de la gestion de l'environnement (déchets, eau, air, bruit) plutôt que des interventions à la pièce. Il s'est dit en faveur d'une majoration du tarif pour l'enfouissement des déchets solides, d'abord pour tenir compte des coûts de fermeture du site actuel et de l'aménagement d'un nouveau mais aussi pour encourager la récupération de matières recyclables.

Appui de Pouliot

Interrogé au sujet de l'appui que lui a accordé le maire Robert Pouliot, d'Ascot, Jacques Jubinville s'en est réjoui, estimant que cela est une question d'attitude. «Que ce soit sur une régie intermunicipale ou pour d'autres dossiers, je prends bien sûr à coeur les intérêts de la Ville de Sherbrooke mais j'ai toujours pris grand soin de respecter ceux de nos partenaires... Je n'ai pas peur de dire que cet appui de M. Pouliot, je l'ai des autres maires de la région sherbrookoise», a-t-il dit.

SEARS

SUPER

samedi et dimanche

OUVERTURE À 8 H SAMEDI SEULEMENT

PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR DU VENDREDI 30 OCTOBRE AU DIMANCHE 1 NOVEMBRE 1998

Dans la limite des stocks. Certains articles ont peut-être été déjà soldés au cours de la semaine dernière. Achats sur place.

<p>Rabais 30%</p> <p>TOUS LES IMPERMÉABLES DOUBLÉS POUR FEMMES</p> <p><small>Disponibles en tailles standard, Image^{MD}16+ et V.I.Petites^{MD}. Modèles et couleurs variés. Le choix peut varier selon les magasins.</small></p>	<p>Rabais 30%</p> <p>TOUTES LES ROBES, TOUS LES ENSEMBLES 2 PIÈCES ET ENSEMBLES-PANTALON POUR FEMMES À MOINS DE 125\$</p> <p><small>Grande sélection de modèles et couleurs! Disponibles en tailles standard, Image^{MD}16+ et V.I.Petites.</small></p>	<p>Rabais 40%</p> <p>PANTALONS NEVADA^{MD} EN DENIM DE COULEUR POUR GARÇONS ET FILLES, TAILLES 2-6X</p> <p><small>Choix de noir, vert forêt, bourgogne et brun. 5 poches. Rég. Sears 24,99. Chacun 14⁹⁹</small></p>	<p>Épargnez l'équivalent de la TPS et de la TVQ</p> <p>TOUTE LA MODE GUESS POUR HOMMES</p> <p><small>Sears déduit un montant équivalent à la TPS et la TVQ du montant de votre achat. L'offre s'applique à la marchandise en stock dans les magasins Sears; elle ne s'applique pas aux frais de livraison. Exclut les articles de liquidation dans nos Centres de liquidation et les achats par catalogue. Offre prend fin le dimanche 1er novembre 1998.</small></p>
<p>moitié prix</p> <p>JEANS LEVI'S^{MD} POUR FILLES, MODÈLES DE FIN DE SÉRIE, TAILLES 7-16</p> <p><small>Choix de modèles '565' à jambe large en bleu ou noir ou '512' coupe mince en noir ou indigo. Rég. Sears 39,99-44,99. Chacun 19⁹⁹-22⁹⁹</small></p> <p><small>Dans la limite des stocks</small></p>	<p>Rabais 25% additionnel</p> <p>SUR LES PRIX DE LIQUIDATION DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS TOTALISANT UN RABAIS DE 40-50% SUR LE PRIX D'ORIGINE SEARS.</p> <p><small>Les épargnes ne peuvent pas être combinées à d'autres offres. Dans la limite des stocks.</small></p>		<p>Rabais 30-50%</p> <p>TOUS LES VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR POUR HOMMES</p> <p><small>Modèles habillés et tout-aller</small></p>
<p>Rabais 1/3</p> <p>TOUS LES TRICOTS B.H.C^{MD}, JANTZEN^{MD} ET NATURAL ISSUE^{MD} POUR HOMMES À PRIX ORDINAIRES</p> <p><small>Rég. Sears 14,99-49,99. Chacun 9⁹⁹-33⁹⁹</small></p>	<p>Rabais 30%</p> <p>PANTALONS TOUT-ALLER BRITCHES^{MD}, CACHAREL^{MD} ET POINT ZERO^{MD} POUR HOMMES</p> <p><small>Rég. Sears \$55-85. Chacun 38⁹⁹-59⁵⁰</small></p>	<p>moitié prix</p> <p>TOUS LES CADRES, CHANDELLES, BOUGEOIRS, ET LINGES DE TABLE ET DE CUISINE DE FIN DE SÉRIE</p> <p><small>Dans la limite des stocks. Le choix peut varier selon les magasins.</small></p>	<p>Rabais 30%</p> <p>ENSEMBLES DE DRAPS EN FLANELLETTE TEXMADE^{MD}</p> <p><small>En coton et polyester. Faits au Canada. Comprend 1 drap plat, 1 drap-housse et taie(s). Pour lit 1 place à grand lit 2 places. Rég. Sears 29,99-49,99. L'ens. 19⁹⁹-34⁹⁹</small></p>

SEARS

49944 10400 Copyright 1998. Sears Canada Inc.

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

EDITORIAL

Quel sera l'effet Charest cette fois-ci?



Jacques PRONOVOST

Qu'on veuille l'entendre ou non, il y a eu un effet Charest indéniable en Estrie lors de l'élection fédérale de juin 1997 alors que celui-ci était chef du Parti conservateur du Canada. Un effet de contagion qui a provoqué l'élection de David Price dans Compton-Stanstead, André Bachand dans Richmond-Arthabaska et de Diane Saint-Jacques dans le comté de Shefford. Les questions à se poser cette fois-ci sont: y aura-t-il un effet Charest dans la région aux élections provinciales du 30 novembre, quel sera-t-il et comment le définirons-nous?

Un sondage diffusé par CKSH cette semaine donnait M. Charest en avance dans Sherbrooke avec 41 % des voix contre 23 % pour Marie Malavoy (ou 59 % contre 33 % après répartition des indécis). Si tel était le cas, M. Charest obtiendrait au provincial le même résultat qu'à la dernière élection fédérale. La logique derrière cet appui semble tenir du même raisonnement que l'an dernier, soit la propension pour les électeurs à voter pour un chef de parti avec l'espoir de le voir chef d'un gouvernement. L'effet est ici dédoublé par la personnalité de M. Charest et l'appui populaire qu'il a conservé au fil des 15 dernières années.

Jean Chrétien a lui-même bénéficié de l'espoir des électeurs pour des retombées positives dans son comté alors qu'il a

vaincu à l'arraché le bloquiste Yves Duhaime. Lucien Bouchard ne saurait être menacé dans son propre comté, comme chef mais aussi par conviction souverainiste de cette région du Québec. Alexa McDonough, Preston Manning et même Mario Dumont jouissent de ce privilège. Bien que quelques chefs aient déjà perdu dans leur propre comté, personne n'est donc surpris de voir que Mme Malavoy, députée sortante, puisse tirer de l'arrière dans ce premier coup de sonde. Elle aura beaucoup de difficultés à conserver ce siège aux péquistes.

Si donc Sherbrooke retombait aux mains des libéraux du fait de la présence de son chef, il sera cependant difficile de définir l'effet d'entraînement régional que son élection aurait cette fois-ci. D'abord et avant tout parce que l'Estrie est, après Montréal, la seule région présentant déjà une majorité de députés libéraux au provincial. Seule Marie Malavoy et Claude Boucher dans Johnson avaient percé cette muraille en 1994. Si l'effet Charest se faisait ressentir, il ne serait donc visible que dans Johnson.

Le contraire serait beaucoup plus perceptible. Claude Boucher pourrait bien conserver Johnson et Frédéric Dubé pourrait donner du fil à retordre à Monique Gagnon-Tremblay dans Saint-François. Le résultat dans ces deux comtés donnera la mesure de l'effet de contagion ou non de M. Charest autour de lui. Dans Richmond, la forte majorité d'Yvon Vallières en 1994 et ses réélections successives devraient garder ce comté

rouge. Une percée du PQ serait aussi surprenante dans Orford où Robert Benoit jouit d'un avantage important. Mégantic-Compton est aussi un bastion libéral. Le chef du PQ, Lucien Bouchard, devra y mettre toute la gomme en fin de semaine pour espérer renverser la vapeur. Son véritable espoir pour contester la popularité de M. Charest dans sa région résidera dans les deux comtés touchant le sien, Saint-François et Johnson.

Le défi est donc important pour les forces péquistes de la région. Elles sont nombreuses, bien organisées et propulsées par la victoire du OUI au dernier référendum, notamment dans Sherbrooke. Malgré la présence de M. Charest et l'élection de cinq libéraux sur sept en 1994, l'Estrie n'est pas si différente des autres régions du Québec. Elle compte une importante cohorte de souverainistes convaincus. Autant que de fédéralistes par ailleurs. Ce sont donc les autres, les non-partisans qui votent selon leur conviction du moment qu'il faut encore une fois convaincre.

Cette situation pose aux Estriens l'éternel problème du pouvoir. En votant rouge aussi massivement serait-elle cette fois du bon côté ou demeurerait-elle majoritairement dans l'opposition pour encore quatre ans? Curieux dilemme que vivra aussi, à l'opposé, le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans ces circonstances, avoir un chef de parti chez soi a ses avantages et ses désavantages qui causent à l'électeur autant de problèmes de conscience et de choix que d'espoirs.

INVITATION

Que naissent les amis du Haskell

À la frontière Canada/U.S.A. se situe la bibliothèque et salle d'opéra Haskell, c'est un lieu de culture, d'événements pour petits et grands, de programmes littéraires anglais et français, d'événements musicaux ainsi qu'une salle de concerts.

En 1995, le conseil d'administration a engagé une directrice-exécutive, Marika Szabo, afin de voir aux destinées de cet édifice international: administration, comptabilité, levée de fonds, supervision générale de la bibliothèque et de la salle d'opéra, tout ce travail accompli en 25 heures/semaine. Marika Szabo a été congédiée à l'été 1998. Nous ignorons «la ou les» raisons du départ de la directrice-exécutive: un doute subsiste... conflit de personnalités? Différence de points de vue?

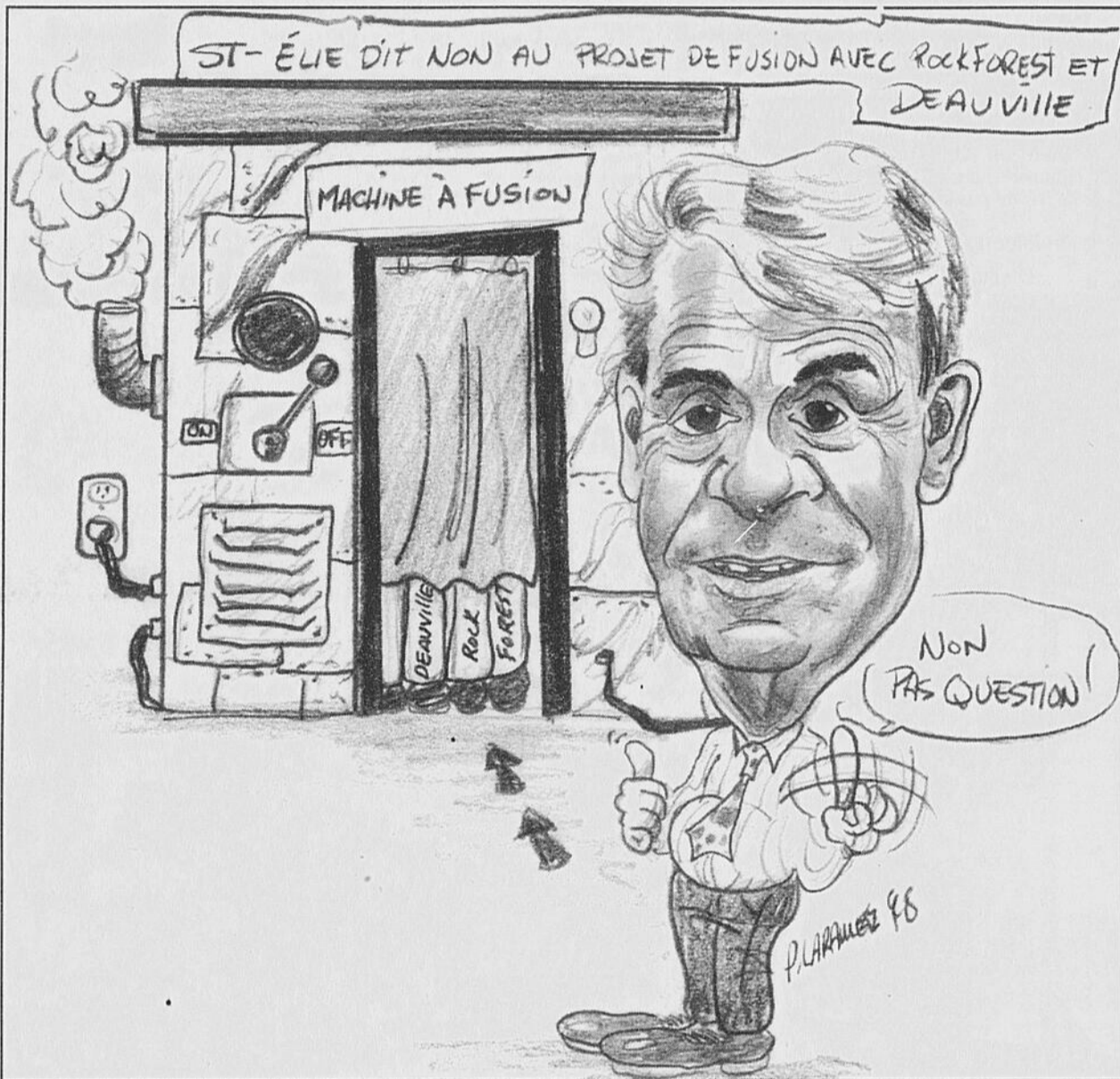
Mme Szabo a une vision culturelle internationale, un contact humain très riche et une approche réaliste des événements. Le conseil d'administration, à plusieurs reprises, non seulement ne l'appuyait pas mais décourageait ses initiatives. Pourquoi? Qu'il y eut des différences d'opinions, c'est salutaire; on en ressort plus fort et plus enrichi si on ne se borne pas à ses propres idées. La culture, c'est comme être en affaires et ça doit donc découler du même principe: on investit, on fait connaître, on répond à un besoin et on diffuse afin de rentabiliser. Il existe des réseaux culturels et on doit s'y joindre.

Si le c.a. fait son examen de conscience, il verra où il a manqué d'ouverture: révision des lois et des politiques de l'organisme incluant le mode d'élection, transparence des besoins et des décisions, relations humaines avec les employés et délégués aux réunions, et en tout premier lieu, le c.a. se doit de définir sa vision globale des services de la salle d'opéra.

Nous sommes une petite communauté riche en ressources humaines, en talents de toutes sortes et surtout riche en qualité de vie. Il n'y manque que de la bonne volonté, un sens de la justice et le goût de reprendre la route. Pour s'assurer un avenir meilleur, nous proposons la formation d'un groupe Les Amis du Haskell qui, entre autres mandats, se verra un support et une source d'idées pour les remaniements qui devront s'opérer afin de sauvegarder le rayonnement de la bibliothèque et de la salle d'opéra. Nous invitons tout le monde à participer. Une liste d'avis sera établie et nous vous contacterons afin de créer un réseau de support pour le bénéfice des personnes qui ont à cœur la culture.

Toute personne intéressée peut contacter Helen Little au 819-876-5059 pour le Canada, Céline des Châtelets au 802-334-5724 pour les États-Unis.

Céline des Châtelets
Newport, VT



La majorité à 18 ans

Cher Mario Goupil,

Atteint-on toujours la majorité à 18 ans dans ce pays? Si oui, tant mieux, je peux alors m'exprimer sans la permission de mes parents, j'ai 33 ans! Il faut probablement le double de cet âge afin de pouvoir aspirer à une carrière politique dans certains quartiers de Sherbrooke après lecture de l'article de La Tribune du 28 octobre en page A-2. Je n'ai absolument rien contre M. Custeau, mais je me dois de réagir et de dire que je suis plus que surpris de l'attitude de ce dernier envers son adversaire Monsieur Martel. Belle confiance envers nos «jeunes». Fort d'une expérience de 12 ans à l'Hôtel de ville, M. Custeau devrait se sentir bien en selle et faire comprendre à son adversaire (phénomène naturel en politique) qu'il devra faire une excellente campagne afin de le détrôner. Les véritables enjeux, le bien-être et la

qualité de vie des gens du quartier devraient être les sujets de campagne bien plus que l'âge et le lieu du domicile de son adversaire (37 ans et un château, pas besoin d'aller en politique, M. Martel!). J'ai pourtant pris connaissance des candidats dans les autres districts et j'ai vu des gens de moins de 37 ans. Dire que Jacques O'Bready, de son château du Nord, puisque le Nord semble être synonyme de château selon l'article, fut élu maire de Sherbrooke à 38 ans, après quatre ans comme conseiller. Bravo «ti-gars» O'Bready, ton fils est fier de toi.

Lorsque je vois des attaques de la sorte envers l'importante relève politique de Sherbrooke, je dois dire que j'ai le goût de suivre les traces du paternel et de me lancer dans l'arène moi aussi. Dans quatre ans, qui sait? Impossible, j'aurai alors 37 ans!

Marc O'Bready

OPINION

Pourquoi et pour qui voter?

Il faut une motivation pour aller voter. Être concerné en tant qu'individu. Des élections, au niveau provincial, peuvent réussir à drainer une masse critique d'électeurs vers les urnes lorsque l'enjeu est idéologique: la question de la séparation du Québec, par exemple, ne laisse personne indifférent. Tous les individus sont agités par cette question: que l'émoi se cantonne sur le plan de la réflexion ou qu'il tараудe les tripes des «écoeurés», il nous dynamise.

Mais une élection municipale ne suscite que peu d'intérêt en raison de l'absence de défi sur le plan émotif. Quand il n'est question que de gestion et de petits sous, on s'en fout car c'est déjà notre lot quotidien. Et, une fois encore, c'est bien de cela dont il est question: M. Jubinville veut la job du maire, bien qu'il n'ait rien à lui reprocher, sinon des peccadilles et, par ailleurs, il ne réussit pas à démontrer qu'il fera mieux, puisqu'il n'a même pas de programme cohérent. Sans compter que depuis huit ans qu'il siège au conseil, il ne s'est jamais levé pour exprimer sa dissidence sur quoi que ce soit.

Je ne vote plus, depuis des années, car j'ai le sentiment d'avoir été, trop de fois, bernée par les promesses et je calcule que me déplacer, même pour annuler mon vote, équivaut à cautionner un système qui assure l'impunité aux hommes politiques qui nous mentent.

Mais, cette fois-ci, comme il y a quatre ans l'enjeu vaut le déplacement. Je serai toujours reconnaissante à Jean Perrault d'avoir eu le courage de s'opposer à l'ex-maire Gervais que je considérais comme une menace pour le fonctionnement démocratique tant son ingérence était pesante et tant la transparence des gestionnaires faisait défaut. C'est il y a quatre ans que vous auriez dû vous redresser, M. Jubinville, pas maintenant, car rien ne le justifie.

Janine Boynard

Le monde de l'éducation crie dans un vaste désert politique

Si le gouvernement actuel persiste dans sa surdité, nous pourrions bien ne pas lui offrir la 24e lettre de l'alphabet lors des prochaines élections.

Sur quel ton faudra-t-il leur redire? Le «marasme Marois» a ébranlé sérieusement le monde de l'éducation, et ce, à tous les niveaux: des balbutiements élémentaires jusqu'aux lieux de haut-savoir. Si plusieurs utilisent encore l'euphémisme «mauvaise santé financière», c'est pour dissimuler une vérité beaucoup plus cruelle: l'accès démocratique à une éducation de qualité est sérieusement menacé. À titre de comparaison, on peut rappeler que dans la santé, des coupures de 4 % ont été opérées alors que dans l'éducation, c'est 6 % du budget qui s'est envolé comme poussière de craie. Et qu'on ne me sorte pas l'argument des nouvelles ressources financières pour les universités Pepsi ou Coke! Il manque un mot dans le dictionnaire pour définir une telle horreur mercantile. J'étais à l'Université de Sherbrooke en

1995 lorsque la direction a accepté de laisser la publicité envahir les toilettes publiques. Nous avions alors, moi et quelques autres, vertement dénoncé une telle aberration et avions émis l'idée de la venue éventuelle des universités Chrysler... La plupart riaient en jugeant que nous exagérons. Trois ans plus tard...

Contrairement aux autres niveaux d'enseignement, le réseau collégial est presque entièrement financé par le gouvernement du Québec. On comprend ici que les marges de manoeuvres sont restreintes et que chaque coup de couteau a un effet dévastateur. Depuis 1995, tous les fronts ont été attaqués: personnel non enseignant, aides pédagogiques, bibliothèque, services aux étudiants, charge des enseignants, etc. Ce n'est pas du «dégraissage», c'est de l'anorexie. La ministre se targue de faire un «virage du succès» en s'appuyant dans l'essentiel. Ça nous rappelle M. Rochon qui clame fièrement que tout va bien dans la santé. Ils sont sourds ces péquistes.

À Québec, dans six cégeps, les enseignants sont priés de ne pas être malades puisqu'il n'y a plus d'argent pour les remplacer. A Trois-Rivières, rien ne va plus: on ne peut plus gérer les pures. A Sherbrooke, la direction s'est inventé un scénario des plus antipédagogiques: des chargés de cours pour tous les remplacements en cours de session au régulier. On pourrait étirer la liste fort longtemps. Plus de 26 cégeps ont déposé des budgets déficitaires même si la loi le leur interdit. Mais qu'est-ce qui est illégal? Déposer un budget déficitaire ou tuer l'éducation? Le gouvernement se rappelle-t-il avec quelles pompes il déclarait en début de mandat qu'il ferait de l'éducation une priorité? Sourd et amnésique?

What does cégeps want? Si l'éducation est vraiment une priorité, le Conseil du Trésor doit donner à Madame Marois une marge de manoeuvre en lui permettant de revenir sur sa décision et d'effacer les coupures en cours et à venir dans l'éducation. On veut un engagement ferme.

Monsieur Bouchard doit sortir de son idée fixe capricieuse du sacro-saint déficit zéro: on ne vote plus dans vos saccages démesurés. Si votre déficit zéro ne sert qu'à démolir un des arguments des antinationnalistes, pensez-y bien. Pour l'instant, personne, outre ceux qui ont une ligne directe avec vous, c'est-à-dire les grosses compagnies, ne veut de ce «pays» démolir où vous seul et les vôtres pourriez être malades et avoir droit à une éducation de qualité.

Nous voterons bientôt. Sur le bulletin de vote, la 24e lettre de l'alphabet pourrait bien vous oublier, vous et les vôtres.

Micheline Goulet
Étudiante au doctorat (littérature)
Université de Sherbrooke
Enseignante au département de français
du Cégep de Sherbrooke
Conseillère au Syndicat du personnel enseignant
du collège de Sherbrooke (SPECS)

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

René Morin
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Maurice Cloutier
Directeur de l'information

Michel Morin
Éditorialiste

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

Alain LeClerc
Michel Poulin
Adjoints au directeur

TECHNOLOGIE

René Bélliveau
Conseiller

André Roberge
Directeur

Steve Rancourt
Michel Doyon
Adjoints au directeur

PRÉ-IMPRESION & PRODUCTION

André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

André Custeau
Directeur

Serge Nadeau
Adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

TIRAGE

La Faune et la SQ seront omniprésentes

□ La chasse au chevreuil débute demain

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

Chacun dans leur sphère juridictionnelle mais en partenariat, la Direction régionale du ministère de l'Environnement et de la Faune de même que la Sûreté du Québec de l'Estrie seront omniprésentes durant la période de la chasse aux cervidés avec arme à feu qui s'étalera du 31 octobre au 15 novembre.

La période de chasse se terminera le 15 novembre dans les zones 4 et 6, le 13 novembre dans la zone 5.

L'importance du cheptel de cerfs de Virginie en zone estrienne laisse présager une année record. Il est question de 140 000 cervidés pour quelque 55 000 chasseurs.

«On estime que plus de 50 000 chasseurs pratiqueront leur activité dans la grande région de l'Estrie et qu'environ 27 000 cerfs pourraient être récoltés» souligne dans un communiqué Environnement et Faune Québec.

Cette année, ajoute le ministère, on a émis par tirage au sort 15 440 permis de chasse «double-prélèvement» afin de diminuer la densité de la population de cerfs de Virginie qui est très élevée dans certains secteurs de la région.

On rappelle que l'Estrie est une région de prédilection pour la chasse aux cerfs de Virginie. L'habitat y est de bonne qualité et le réseau routier offre une grande accessibilité. Cependant, dans la pratique de leur activité, les chasseurs doivent tenir compte des propriétés privées qui constituent plus de 93 pour cent du territoire estrien. Un chasseur se doit d'obtenir la permission du propriétaire avant de circuler et chasser sur un terrain privé.

Patrouilles sélectives et blocages routiers

Vérifications, patrouilles sélectives, blocages routiers comptent parmi les interventions planifiées par la Sûreté du Québec.

Les policiers verront au respect de la réglementation tant criminelle que pénale. Ils s'assureront du respect du Code de la sécurité routière mais également, ils tenteront de prévenir les crimes les plus fréquents en saison de chasse, à savoir les vols, les méfaits et les menaces.

La SQ s'attend à une augmentation de la circulation de véhicules tout terrain, à la venue de nombreux chasseurs de l'extérieur.

On s'efforcera de sensibiliser les chasseurs au respect du droit de propriété, à adopter également tous les mesures préventives possibles quand ils abandonneront leur véhicule pour entrer dans la forêt, prévention pour revenir au bon

endroit mais également prévention pour éviter le vol du véhicule.

L'alcool au volant, la chasse et l'utilisation d'un VTT dans des endroits non autorisés feront l'objet d'une attention toute particulière.

Si de nombreuses opérations ont été prévues pour les 31 octobre et 1er novembre, les 7 et 8 novembre de même que les 14 et 15 novembre, la SQ soutient que la surveillance se fera 24 heures sur 24, durant toute la période de la chasse aux cerfs de Virginie.

Nouveaux assistants

Environnement et Faune Québec rappelle que la saison 1998 marque l'entrée en fonction des nouveaux assistants à la protection de la faune et gardiens de territoire. La nouvelle structure remplace celle des auxiliaires de la faune créée il y a 20 ans.

À l'emploi des organismes ou associations impliqués dans la gestion des ressources fauniques, les assistants agissent entre autres sur les territoires privés faisant l'objet d'un protocole d'entente avec Environnement et Faune. Après avoir suivi une formation requise, ils sont appelés à remplir des tâches reliées à la protection de la faune, telles la vérification des permis de chasse ou l'inspection de gibier récolté à la chasse.

Quant aux gardiens de territoire, ils ont comme principal mandat d'assurer la surveillance du territoire où ils sont assignés. Ils peuvent vérifier les droits d'accès et de circulation sur les territoires privés inscrits dans un protocole d'entente avec le ministère.

De plus, mentionne Environnement et Faune, 63 collaborateurs répartis sur le territoire effectuent une surveillance de leur secteur en milieu forestier. Tout comme les surveillants de quartiers en milieu urbain, les collaborateurs sont en contact étroit avec les agents de la conservation de la faune pour signaler tout événement nécessitant leur intervention.

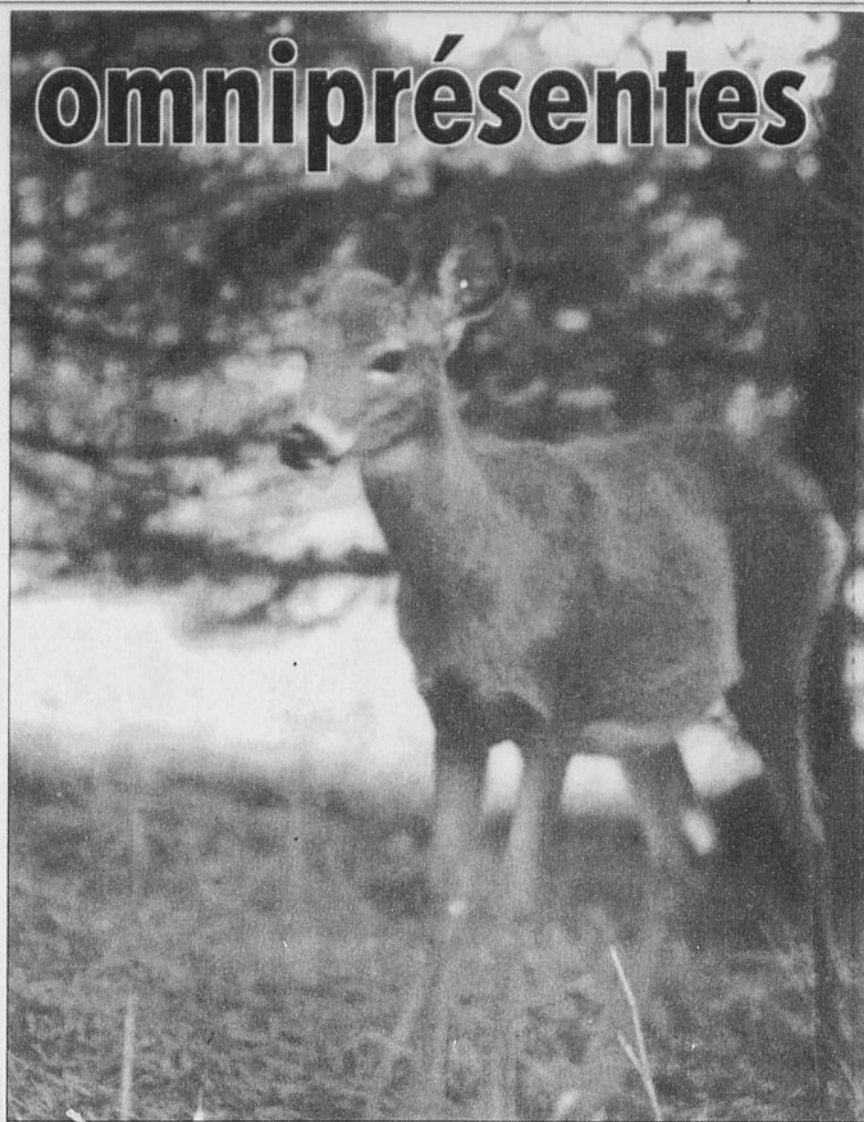


Photo La Tribune, archives

L'importance du cheptel de cerfs de Virginie en zone estrienne laisse présager une année record. Il est question de 140 000 cervidés pour quelque 55 000 chasseurs.



Photo Imacom-Daguerre, Claude Poulin

Pascale Corbeil, de Caritas-Sherbrooke, Jacques Blanchard, de Moisson Estrie, ainsi que la députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, ont lancé hier la première édition du projet Nemrod, qui consiste à recueillir 100 carcasses de chevreuil pour donner la viande à des familles nécessiteuses.

Projet Nemrod

De la viande de chevreuil pour les familles démunies

Claude PLANTE

Sherbrooke

Les chasseurs quadrillant le territoire estrien à partir de demain matin peuvent poser un geste contre la pauvreté. Le ou les chevreuils abattus pourront devenir la viande de familles dans le besoin.

L'idée originale baptisée «projet Nemrod» est devenue réalité grâce à la concertation de plusieurs organismes, dont le ministère de l'Environnement et Faune et des clubs de chasseurs (zone 6). Ceux qui le voudront pourront donner leurs prises. Elles seront acheminées à l'organisme Moisson Estrie après le dépeçage.

«L'objectif pour cette première est fixé à 100 chevreuils. On espère faire encore mieux l'an prochain. Quand on sait que l'Estrie est l'une des régions au Québec où l'on compte le plus de chevreuils et qu'on y viendra de partout pour chasser, difficile de croire qu'on ne pourra pas atteindre cet objectif», lance Jacques Blanchard, administrateur de Moisson Estrie.

«À 50 livres de viande en moyenne par chevreuil, nous pensons donc atteindre 5000 livres de viande, dit-il. Nous aimerions faire encore plus l'an prochain. Les besoins sont grandissants. On sait que la ville de Sherbrooke figure parmi les plus pauvres au Canada.»

Une fois abattues et enregistrées, les carcasses de chevreuil devront être acheminées à des boucheries faisant partie de projet Nemrod (du nom du Dieu de la chasse). Il s'agit de la Boucherie P.S. Pellerin, de Stanstead, de la Boucherie René et Richard inc., de Sainte-Catherine de Hatley, et l'Abattoir Tessier, de Bonsecours. On attend des confirmations dans d'autres secteurs.

La viande sera ensuite donnée à Moisson Estrie, qui verra à la distribution, note pour sa part Pascale Corbeil, coordonnatrice de Caritas-Sherbrooke.

«De la viande de qualité»

La députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, agira à titre de présidente d'honneur de ce projet qui lui tient à cœur depuis ses premiers balbutiements.

«J'ai toujours trouvé que c'est un projet intelligent. Il s'agit d'allier le loisir des gens à la lutte contre la pauvreté. C'est en plus une viande de qualité. Ce ne sont pas des restes.»

«Il y a tout un cadre qui entoure cela. Plusieurs organismes voient à ce que tout se déroule dans les règles. Ça a pris du temps avant d'en arriver là. Il y a l'idée de départ, mais il faut ensuite que le projet soit compatible pour tout le monde, entre autres pour le ministère de la Faune.»

Super week-end, gratte-rabais

Trois jours seulement!

Les vendredi, samedi 30 et 31 octobre ainsi que le dimanche 1^{er} novembre.



10% à 50% de rabais*
sur articles à prix courant, partout en magasin.

10% à 25% de rabais*
sur articles à prix de vente et en liquidation.

10% de rabais*
sur la marchandise à prix courants des catégories suivantes: meubles, couvre-planchers, matelas de jardin, barbecues et accessoires pour barbecue, appareils-photo et accessoires, petits appareils électriques et appareils de soins personnels, articles sur roulettes et meubles pour bébés, bijoux fins, montres de prestige et vaisselle Denby pour occasions spéciales.



EATON
Les temps changent.

*Exceptions de la super vente GRATTE-RABAIS: produits de beauté et fragrances; produits de soins corporels et de bain; lunettes de soleil Sunglass Hut; bas DKNY; paquets de 3 bas-culottes à 14,99\$; vêtements et sous-vêtements Jockey et Calvin Klein; collection intime Polo-Ralph Lauren; sacs à main et petits articles en cuir Jeanne Lottie, Guess, DKNY, ck de Calvin Klein et Nine West; chaussures Easy Spirit, Nine West, Enzo Angiolini, DKNY, ck de Calvin Klein, Via Spiga, Stuart et Mr. Seymour; toutes les chaussures athlétiques; marchandise Roots; marchandise Claudel; mode designer à prix courant pour femmes comprenant vêtements sport, mode denim et articles des classes 359, 118 et 654; mode designer à prix courant pour hommes comprenant vêtements sport, denim, chemises habillées, cravates, chaussettes, sous-vêtements et vêtements habillés; sous-vêtements Hugo Boss; accessoires Mont Blanc; vêtements Tommy Hilfiger et Calvin Klein pour enfants et vêtements Polo pour garçons; montres Gucci, Swatch, Guess, Nautica, Timberland, Liz Claiborne, Yves Saint Laurent et Calvin Klein; montres de prestige et bijoux fins à prix de vente et en liquidation; bijoux Dior et de succession, bijoux Du Nouveau, Mémoire Paris, «Diamond Essence» et «Royal Canadian Mint»; marchandise Swarovski; articles en verre Calithness; cartes de souhaits; serviettes et tapis Royal Velvet; disques compacts; vidéocassettes et audiocassettes pré-enregistrées; pellicule; poupées «Beauty» Eaton; articles Lalique, Lladro, Nao; collection «Classic» de Disney; porcelaine tendre; étain Seagull; «Beania Babies»; literie et serviettes Ralph Lauren/Polo, Charisma et Liz Claiborne à prix de vente; articles pour la maison Tommy Hilfiger; articles pour la maison à prix de vente, linge de maison et literie à prix de vente; petits appareils électriques, appareils de soins personnels et matelas à prix de vente et en liquidation; tous les fours à micro-ondes, électroménagers; appareils électroniques pour la maison; appareils audio et vidéo portatifs; appareils de communication; appareils-photo et accessoires; appareils confort foyer; livres et produits Godiva; chèques-cadeaux, restaurants et services. Les rabais de la carte GRATTE-RABAIS ne s'appliquent pas aux articles suivants: meubles, couvre-planchers, matelas, meubles de jardin, barbecues et accessoires pour barbecue, petits appareils électriques et appareils de soins personnels, bijoux fins, montres de prestige, vaisselle Denby pour occasions spéciales et articles sur roulettes et meubles pour bébés. TOUTEFOIS, à l'achat de l'un de ces articles à prix courant, vous aurez automatiquement droit à 10% de rabais. LA LISTE PEUT CHANGER SANS PRÉAVIS.

MARDI 30 OCTOBRE



VENEZ FÊTER L'HALLOWEEN
en collaboration avec
LES CHOCOLATS LAMONTAGNE

et



Début
de la partie
20 h

contre
LES HUSKIES
DE
ROUYN-NORANDA

Information : 346-8789

ATTENTION : 31 OCTOBRE SPÉCIAL «FORFAIT FAMILIAL»

ÉLECTIONS
provinciales
1998

Les élections sur le Web

Les internautes peuvent suivre de près toutes les informations entourant les élections générales sur le site Web du Directeur général des élections du Québec à l'adresse suivante : www.dgeq.qc.ca. On y retrouve tous les communiqués de presse, le calendrier électoral, le nom et l'adresse des directeurs de scrutin, les ré-

sultats des scrutins antérieurs, le nombre d'électeurs, la carte et les données socio-économiques de chacune des 125 circonscriptions.

Selon le calendrier électoral, les candidats ont jusqu'au samedi 14 novembre, à 14h00, pour produire une déclaration de candidature au bureau du directeur de scrutin.

Toujours en ce qui concerne le calendrier électoral, le Directeur général des élections du Québec signale que toute publicité est interdite dans les médias, depuis le jeudi 29 octobre et jusqu'au 4 novembre inclus.

Les personnes qui veulent voter le 30 novembre doivent s'assurer que leur nom est inscrit sur la liste électorale qu'elles recevront à leur domicile d'ici le 8 novembre. La période de révision leur permettra par la suite de faire une demande d'inscription, de correction ou de radiation. Cette période débutera le 9 novembre et se terminera le 17 novembre.

Les électeurs absent du Québec peuvent se prévaloir de leur droit de vote lors des élections du 30 novembre. Un électeur qui a quitté temporairement le Québec depuis deux ans ou moins et qui a l'intention d'y revenir peut voter par correspondance à la condition d'en faire la demande au Directeur général des élections au plus tard le 11 novembre.

ERRATA

Les erreurs suivantes se sont glissées dans le cahier d'annonces intitulé « Sol-de d'avant-Fêtes ».

PAGE 9 : Article 12 : Luge Big Ski (82-6056-6)
Cet article est offert jusqu'à épuisement des stocks.

PAGE 24 : Article 5 : Néc. à agraffer Crown 1 1/4 po (99-2605-6)
Le cahier indique : Néc. à agraffer Crown 1 1/4 po
Il devrait indiquer : Néc. à agraffer Crown 1/4 po
Article 7 : Marteau à air (58-7907-6)
L'illustration est erronée.

VEUILLEZ NOUS EXCUSER DES INCONVENIENTS QUE CE CI PEUT VOUS CAUSER.

note344.98 Cahiers d'annonces français et bilingues 51468

Maison nette ?

Depuis 1960, tous les gouvernements sortants, à l'exception de l'Union nationale de 1966, ont obtenu un deuxième mandat mais ont été défaits lorsqu'ils ont voulu répéter l'expérience pour une troisième fois. Dans cette logique, le PQ devrait être réélu. Toutefois, lance la députée de St-François, **Monique Gagnon-Tremblay**, tout le monde a l'impression que les péquistes sont au pouvoir depuis deux mandats puisqu'il y a eu deux époques, celle de Parizeau et du référendum, puis celle de Bouchard et de la réforme de la santé et de l'objectif du déficit zéro. Compte tenu de cela, les électeurs feront maison nette, explique-t-elle...

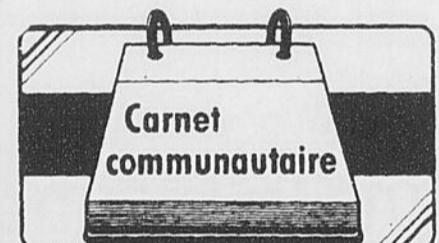
Dubé à Droit de Parole

Le porte-parole du PQ dans le dossier jeunesse, le candidat dans St-François, **Frédéric Dubé**, sera à l'émission *Droit de Parole*, ce vendredi, à 20h00, à *Télé-Québec*. Toutefois, explique-t-il, ses incursions sur la scène nationale seront peu nombreuses, un souci pour ce candidat qui estime qu'il doit assumer le rôle de député intérimaire dans le comté compte tenu des nombreuses obligations nationales de la députée sortante, son adversaire, Monique Gagnon-Tremblay...

L'ex-maire de Sherbrooke, **Paul Gervais**, est l'agent officiel du candidat péquiste dans St-François, **Frédéric Dubé**.

À portée de main

Les campagnes électorales sont le temps idéal pour les savants calculs et tous les candidats apprennent à jongler avec des chiffres qui peuvent servir leur cause. Ainsi, le député sortant dans Richmond, **Yvon Vallières**, a souligné que vingt comtés ont été remportés par l'adversaire par moins de 500 voix lors des élections générales de 1994. Ces comtés, estime-t-il, sont donc à portée de main des libéraux. Pendant ce temps, le député sortant dans Johnson, **Claude Boucher**, a calculé que la présence d'un candidat de l'ADQ dans chaque comté allait permettre au PQ de faire de nombreux gains car là où l'ADQ est présent, le PLQ perd environ 10 points de pourcentage à chaque fois, soutient-il...



Chevaliers de Colomb

Party d'Halloween du conseil 530 des Chevaliers de Colomb aujourd'hui, au 2615 rue Hertel à Sherbrooke. Également, le Conseil 530 vous invite à venir commémorer le décès de 10 frères Chevaliers le mercredi 4 novembre, à 19h, à l'église Saint-Jean-de-Brébeuf, au coin des rues King ouest et Jacques-Cartier. Le Conseil 530 est aussi à la recherche de bénévoles pour participer à la Guignolée qui aura lieu le dimanche 29 novembre prochain. Pour obtenir des informations, on peut téléphoner en semaine, entre 18 et 22h, au 562-1322 ou vous rendre au 2615 rue Hertel à Sherbrooke.

Discussion

Invitation à la discussion et au dialogue ayant pour thème «Le Protestantisme» demain, à 19h, à l'Église Plymouth-Trinity, 380 avenue Dufferin à Sherbrooke. Un moment de prière et de réflexion suivra la rencontre.

Légion royale

Danse de l'Halloween ce soir, à 20h30, à la Légion royale canadienne, 470 Bowen sud à Sherbrooke.

Soirée d'Halloween

Le Centre des loisirs de Johnville organise une soirée d'Halloween ce soir, à 21h, à la salle communautaire de l'endroit, 179 Route 251. Inf.: 875-5145.

P.S. Emploi

P.S. Emploi convie les personnes en recherche d'alternative d'emploi à sa «Destination d'entreprises collectives», au programme cette semaine, le visionnement du film d'animation «L'homme qui plantait des arbres» le mardi 3 novembre, à 9h, au 411 Belvédère sud à Sherbrooke. Inscription: 820-8869.

L'ÉVÉNEMENT

«IMAGINEZ-VOUS EN CHRYSLER»



(Photo à titre indicatif seulement)

CHRYSLER INTREPID 1999

POUR SEULEMENT

319 \$*
PAR MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 2 950 \$.
Avec 0 \$ de comptant initial, 408 \$ par mois.

TAXE SUR LE CLIMATISEUR, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

22 998 \$**

TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUSE.



L'ENSEMBLE 22C COMPREND :

- Moteur V6 de 2,7 litres, 24 soupapes, 200 ch, DACT, en aluminium
- Transmission automatique à 4 rapports
- Climatiseur
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Régulateur de vitesse
- Poutres de renfort dans les portes
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Verrous à l'épreuve des enfants
- Volant inclinable

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

L'événement «Imaginez-vous en Chrysler» est en vigueur du 12 octobre au 30 novembre 1998. Le tirage aura lieu le 14 décembre 1998 à 15 h chez Chrysler Canada liée au 3000, route Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec) H9R 1B1. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation reçus. * Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada liée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 12 c le km. Rachat non requis. ** Transport (810 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Le prix reflète la prime d'encouragement du fabricant consentie au concessionnaire. Offre d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et avoir à commander.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.



Au Bon Marché
45, King Ouest, Sherbrooke

- VÊTEMENTS FEMMES ET HOMMES
- VÊTEMENTS ET CHAUSSURES DE TRAVAIL
- ARTISANAT

42643